



*Vivre son
handicap*

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DE GOUVERNANCE ET DIRIGEANCE ASSOCIATIVE

EXERCICE 2023

30 MAI 2023

Association Délos Apei 78

SOMMAIRE

Le Mot du président.....	3
Les Instances statutaires	5
Le Conseil d'administration au 31/12/2023.....	5
Commissions associatives	6
Enjeux associatifs et priorités stratégiques	7
PROJET STRATEGIQUE 2021/2025	7
Actions marquantes 2023	8
Etablissement gérés par l'association au 31/12/2023.....	10
Les réunions de la direction générale avec les équipes.....	13
Activités des établissements et services.....	14
Organigramme de Délos Apei 78 au 31/12/2023	27
Evènements 2023.....	28
Rapport Financier.....	31
Bilan Social	38
Chiffres Clés 2023.....	42
Lexiques.....	43
Contact et coordonnées :.....	44
Qui est Délos Apei 78 ?	44
Quelles sont les missions de Délos Apei 78 ?	44

Le Mot du président

M. Claude Mandil, Président de l'association

Chers adhérents de Délos Apei 78

Comme c'est la règle, le rapport annuel de notre association commence par ce qu'on appelle le « rapport moral » du président. C'est pour moi l'occasion de rappeler les bons et les mauvais moments de l'année 2023 et de vous livrer quelques réflexions sur l'avenir de notre association. Mais auparavant je voudrais remercier très chaleureusement Françoise Perrier, présidente jusqu'au mois de juin 2023, qui a assuré cette charge sans l'avoir demandée mais en s'y consacrant avec le dynamisme et la conscience que nous lui connaissons. Françoise est restée membre du bureau et j'ai eu le plaisir de compter sur son aide et sur son soutien pendant l'année de ma propre présidence. J'associe à ces remerciements trois anciens membres du conseil d'administration et du bureau qui n'ont pas demandé le renouvellement de leur mandat : François Lecomte, Jean-Jacques Vollmer et Louis Le Portz. Ce dernier reste adhérent et membre de plusieurs commissions de Délos.

Pour compenser numériquement ces départs, nous avons eu la très grande satisfaction d'accueillir quatre nouveaux administrateurs : Lucie Girardot, Marie-Antoinette d'Ennetières, Olivier Baubeau et Vincent Roullat. La moyenne d'âge du Conseil s'en trouve abaissée et ce sang neuf est de bon augure pour l'avenir. Je vous dirai un peu plus loin que cela ne dissipe pas complètement certaines de mes inquiétudes.

Comme toute organisation, Délos a eu en 2023 son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. Du côté des mauvaises : 2 décès parmi les personnes que nous accompagnons, la persistance de grosses difficultés à recruter du personnel malgré la très bonne image de l'association, et les sombres perspectives qu'agitent l'Etat et le Conseil départemental sur nos moyens financiers. C'est ainsi que la renégociation de la convention collective du secteur est en panne, faute de pouvoir obtenir de nos financeurs les décisions budgétaires qui permettraient de revaloriser les salaires. Nous avons également de graves inquiétudes créées par un projet gouvernemental de réforme des ESAT. Ce projet, positif sur certains aspects, comportait une exigence d'accroissement de la compétitivité des ESAT incompatible avec notre souci de pouvoir y accueillir des personnes peu « performantes ». Avec d'autres associations, nous nous sommes battus, et une mission d'audit créée par le gouvernement a reconnu le bien-fondé de nos objections. Attendons la suite...

Comme souvent, les bonnes nouvelles font moins de bruit : des établissements et des services qui fonctionnent bien, des professionnels de grande qualité et d'un dévouement remarquable, des appels à manifestation d'intérêt auxquels Délos répond et qu'elle remporte, comme l'UEMA (Unité d'enseignement maternel pour enfants autistes) implantée dans une école maternelle publique de Trappes, une magnifique réalisation saluée par la presse, des célébrations, des fêtes, des joies uniquement ternies par le regret de ne pas disposer de plus de places dans nos établissements. Un séminaire de rentrée du Conseil d'administration a été organisé avec la présence en visio de Luc Gateau, président de l'Unapei. L'opération Brioches, qui s'est déroulée comme chaque année en octobre, a été un franc succès, avec une innovation : pour la première fois, nous avons pu tenir un point de vente sur le marché de Versailles, grâce à une collaboration avec l'APEI de Versailles et des communes avoisinantes. Nos résidents de la Villa du Cèdre et les personnes fréquentant le service d'accueil de jour s'y sont joyeusement impliqués.

Je dois maintenant aborder deux sujets importants pour l'avenir de Délos.

Tout d'abord nous avons eu successivement des discussions approfondies avec deux associations yvelinoises semblables à la nôtre, afin d'envisager un rapprochement. L'objectif était de pouvoir, par un effet de taille, rendre plus fluides les parcours de vie des personnes accompagnées et accroître notre visibilité auprès des autorités publiques. Dans les deux cas les discussions ont dû être interrompues en raison de divergences dans les styles de management et de relation avec le personnel. Ce dernier point était pour Délos essentiel car nous sommes convaincus que notre mission est d'apporter du bien-être aux personnes accompagnées, ce qui est incompatible avec un mal-être des professionnels. Nous n'avons pas à regretter d'avoir pris ces deux décisions, et notre santé financière, excellente, nous permet de nous concentrer sur les problèmes d'avenir à long terme.

C'est ce point qui constitue mon second sujet de préoccupation. Nous sommes, pour la plupart d'entre nous, convaincus de l'importance et de la richesse de notre appartenance au mouvement parental, et nous croyons aux vertus de la triple expertise, celle des professionnels, celle des parents et celle des personnes accueillies elles-mêmes. Le conseil d'administration l'a rappelé à plusieurs reprises. Malheureusement la pratique quotidienne ne vient pas confirmer cette belle aspiration. Les adhérents ne représentent même pas le tiers des familles, les dons financiers sont en chute et les événements organisés par l'association ou les établissements voient toujours s'impliquer la même poignée de parents. De deux choses l'une : ou nous voulons réellement rester une association parentale, et cela exige de nous en donner les moyens par un rôle considérablement accru des familles, ou bien il nous faudra envisager d'autres formes juridiques d'exercice de notre mission. Il n'y a aucune urgence, mais nous ne pourrions pas faire l'économie d'une réflexion approfondie sur ce sujet.

Ce sera en particulier à une nouvelle équipe président/ directeur général d'organiser ce débat, puisque notre remarquable directrice générale Chantal Caillabet va faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année et puisque je tiendrai mon engagement de rester président jusqu'à cette même date, si vous en décidez ainsi, mais pas au-delà.

Très cordialement, votre président

Claude Mandil

Les Instances statutaires

Réunions de la gouvernance associative :

- ✓ 1 AG Ordinaire
- ✓ 1 AG Extraordinaire
- ✓ 7 conseils d'administration
- ✓ 11 réunions de bureau

Le Conseil d'administration au 31/12/2023 est composé de :

- 6 membres actifs élus (membres du bureau) dont :

<i>Fonction</i>	<i>Civilité</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Administrateurs référents CVS sur les établissements</i>
Président	Monsieur	MANDIL	Claude	FDH Résidence villa du Cèdre
Vice-Président	Monsieur	FRANZIL	Serge	ESAT Jean Pierrat
Trésorier	Monsieur	RININO	Jacques	FAM L'Orée des Bouleaux et FAM Le Bois des Saules
Secrétaire	Madame	FESTU DE VOS	Maryline	SESSAD CAO
Secrétaire adjointe	Madame	PERRIER	Françoise	SAVS La Rencontre
Membre du bureau	Monsieur	LE SOLLEUZ	Jean-René	IME DU Breuil

- 13 autres membres actifs (Membres du Conseil d'Administration) dont :

<i>Fonction</i>	<i>Civilité</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Administrateurs référents CVS sur les établissements</i>
Membre du CA	Monsieur	ABRAHAM	Michel	FDH Les Cordeliers
Membre du CA	Monsieur	BAUBEAU	Olivier	SAJ La Rencontre
Membre du CA	Monsieur	BELLIER	Sylvain	HDJ L'Envol
Membre du CA	Monsieur	BRESSAN	Patrice	IME La Rencontre
Membre du CA	Monsieur	CHAZARAIN	Daniel	
Membre du CA	Madame	FORGEZ	Delphine	
Membre du CA	Madame	GIRARDOT	Lucie	
Membre du CA	Monsieur	LE GUEN	Gilles	
Membre du CA	Monsieur	MOREAU	Bernard	SAVS L'Envol
Membre du CA	Monsieur	ROULLAT	Vincent	ESAT L'Envol / SAS L'envol
Membre du CA	Madame	STORA	Marie	
Membre du CA	Madame	d'ENNETIERES	Marie-Antoinette	FDV Pierre Delomez

Commissions associatives

✓ Comité stratégique : *Le comité stratégique est un comité paritaire (administrateurs et cadres de direction) chargé d'examiner certains dossiers et d'apporter une aide à la décision.*

Nom de la commission	Dates des réunions	Ordres du jour
Commission finances et recherche de fonds Réfèrent : Jacques RININO	05/04/2023 29/11/2023	Examen des comptes de 2022 des établissements et services (Compte administratifs, Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) Etude des Propositions d'affectation de résultats 2022. Examen des propositions budgétaires 2024.
Commission Vie Associative et Familiale Réfèrent : bureau de l'association	Pas de réunion	Les différents sujets relatifs à la vie associative ont été traités en bureau et en Conseil d'Administration : opération brioches notamment...
Commission projets Réfèrent : Claude MANDIL	18/01/2023 08/03/2023 25/04/2023 19/06/2023	Présentation et validation des projets rénovés : SAJ LR et HDJ Envoy, FDH RVDC et FAM ODB et BDS Règlement de fonctionnement HDJ Envoy;
Commission Habitat de Demain Réfèrent : Serge FRANZIL	Novembre 2023	Etablir une feuille de route.
Commission Travail de Demain Réfèrent : Jacques RININO	Pas de réunion	
Comité d'éthique Réfèrent : Claude MANDIL Puis Françoise PERRIER au 17/06/2023	03/02/2023	Comportement violent d'un usager et gestion du collectif Refus d'admission du CD78 d'une personne accueillie au foyer et risque de rupture de parcours Séparation d'un couple marié en FDH en raison de la réglementation inadaptée Liberté de vivre sa vie sexuelle et affective y compris auprès de prostituées Liberté de se nourrir à sa guise malgré les risques pour la santé
Commission communication Réfèrent : Maire STORA		Les différents sujets ont été traités en bureau.

Enjeux associatifs et priorités stratégiques

L'association Délos Apei 78 a adopté lors de l'Assemblée Générale du 19/06/2021, le projet associatif et stratégique 2021/2025 :

Vision

« Délos Apei 78 est un acteur essentiel du territoire Yvelinois qui assure un accueil et un accompagnement professionnel de qualité de ses bénéficiaires, le mieux adapté possible à leurs besoins. La vocation de l'association est de permettre à toute personne handicapée de pouvoir bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et d'une orientation sans rupture, tout au long de son parcours de vie. L'évolution de l'environnement politique et économique amène l'association Délos Apei à s'interroger sur l'orientation actuelle de la politique publique du médico-social. En tant qu'acteur de terrain, l'association souhaite apporter sa vision et son expérience comme partenaire des autorités publiques et agir concrètement pour l'évolution vers l'inclusion et l'individualisation des parcours ».

Ethique, Valeurs et ambitions

BIENVEILLANCE : Considérer la personne handicapée dans toute son humanité.

PROFESSIONNALISME : Assurer la qualité du service rendu par la disponibilité et la compétence des professionnels et leur adaptabilité aux évolutions des situations.

RESPECT MUTUEL de toutes les parties prenantes quelles que soient les situations.

Principes d'accueil et d'accompagnement des personnes

Volonté constante de proposer la solution la mieux adaptée à la situation des bénéficiaires, avec toujours le souci d'innover.

Accompagnement souple qui tient compte du parcours de vie de la personne et de l'évolution des bénéficiaires.

- Souci de passer d'une démarche de surprotection à la considération des capacités réelles des bénéficiaires : valorisation des rôles sociaux,
- Autodétermination

Nécessité de surmonter les contradictions par une réflexion éthique permanente et collégiale.

PROJET STRATEGIQUE 2021/2025

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PRINCIPALES
Défendre les droits des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au respect des droits dans chacun des établissements et services tels qu'ils sont définis dans la charte de la personne accueillie • Veiller au respect de l'autodétermination de la personne accueillie dans le cadre de chaque projet individualisé • Intégrer au sein des instances de gouvernance des personnes en situation de handicap • S'assurer de la cohérence de chaque projet par secteurs, établissements et services avec le projet associatif
Être force de proposition dans la transformation de l'offre à visée inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Imaginer les modes innovants d'accompagnement de demain, à visée inclusive tout au long du parcours des personnes (de la naissance à la fin de vie) • Rechercher des partenariats afin de conforter les modes d'accompagnement proposés et notamment les expériences inclusives • Améliorer la visibilité de l'association, de ses valeurs et de ses projets afin de convaincre, de contribuer à l'évolution du regard de la société civile et de peser sur les choix futurs
Renforcer la professionnalisation des personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de formation tant en interne qu'en externe et devenir un centre ressources d'expertises • Placer l'éthique au cœur des pratiques professionnelles • Développer la marque employeur pour renforcer l'attractivité de Délos Apei 78
Développer l'aide aux aidants	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions pour les familles du type éducation thérapeutique afin de les rendre acteurs • Proposer des dispositifs afin de soulager les aidants et les familles : type Accueils de Loisirs, gardes occasionnelles, école des parents... • Améliorer l'information et la communication en direction des familles
Assurer la pérennité structurelle et financière de l'association	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser la gouvernance de l'association en lien avec le mouvement Unapei, en n'excluant aucune autre forme juridique • Dynamiser la vie associative en attirant de nouveaux adhérents et en rajeunissant les membres actifs et en proposant des services aux adhérents • Préparer la transition de la direction de l'association • Rechercher une diversification des modes de financement pour soutenir et développer des projets innovants • Rechercher des rapprochements ou partenariats avec d'autres associations, organismes, institutions, entreprises ou autres

Actions marquantes 2023

Les actions marquantes sont organisées selon les orientations stratégiques du projet associatif.

Orientation associative 1 : Défendre les droits des personnes en situation de handicap	
Sous-objectifs	Actions marquantes 2023
Veiller au respect des droits dans chacun des établissements et services tels qu'ils sont définis dans la charte de la personne accueillie	Suite plan numérique et déploiement RGPD. Réunions du comité d'éthique qui rend des avis suite aux sollicitations des ESMS.
Veiller au respect de l'autodétermination de la personne accueillie dans le cadre de chaque projet individualisé	Une conférence a été organisée sur cette thématique auprès des cadres de direction en 2021, et cette thématique est déclinée dans les projets d'établissement. Des formations sur l'autodétermination ont été engagées dans certains ESMS.
Intégrer au sein des instances de gouvernance des personnes en situation de handicap	Ce point est toujours en réflexion auprès des instances de gouvernance. Dans les ESAT, les travailleurs participent aux CSSCT et à une réunion de représentants des travailleurs. La réforme des ESAT a d'ailleurs confirmé cette pratique.
S'assurer de la cohérence de chaque projet par secteurs, établissements et services avec le projet associatif	L'ensemble des projets d'établissements et services a été révisé et propose à la commission projets du CA. La référence aux orientations du projet associatif est systématiquement vérifiée. RAPPEL

Orientation associative 2 : Être force de proposition dans la transformation de l'offre à visée inclusive	
Sous-objectifs	Actions marquantes 2023
Imaginer les modes innovants d'accompagnement de demain, à visée inclusive tout au long du parcours des personnes (de la naissance à la fin de vie)	De nombreux groupes de travail sont à l'œuvre afin de rechercher quels seront les modes d'accompagnement de demain : <ul style="list-style-type: none"> - Transformation des ESAT et recherche avec l'Université Champagne Ardennes - Transformation du pôle Education Soins et Apprentissages en DAME avec l'aide d'un cabinet consultant suite à AAC ARS - Création d'une UEMA et développement des UEE et UEMA, DAR - Transformation du pôle Habitat du Mantois en lien avec le CD78 dans le cadre du prochain CPOM - Ouverture vers l'extérieur des établissements pour adultes autistes : liens avec l'ESAT et recherche d'activités fonctionnelles en milieu ordinaire - Ouverture d'un handiconsult en partenariat avec l'hôpital de Pontoise - Réponse aux AMI en Décembre 2023 : 8 dossiers déposés reprenant ces thématiques y compris celle du répit
Rechercher des partenariats afin de conforter les modes d'accompagnement proposés et notamment les expériences inclusives	Tous les établissements et services de l'association ont pour objectif de rechercher des partenariats en milieu inclusif en fonction des projets individualisés des personnes accueillies, et ceci dans tous les domaines : soins, culture, sport, travail, éducation, logement...
Améliorer la visibilité de l'association, de ses valeurs et de ses projets afin de convaincre, de contribuer à l'évolution du regard de la société civile et de peser sur les choix futurs	Renforcement des publications sur les réseaux sociaux et de la participation à des conférences publiques ou des actions de formation. Liens renforcés avec les autorités de contrôle et de tarification afin de partager notre vision.

Orientation associative 3 : Renforcer la professionnalisation des personnels

Sous-objectifs	Actions marquantes 2023
Développer les actions de formation tant en interne qu'en externe et devenir un centre ressources d'expertises	Le plan de formation s'étoffe d'année en année. La priorité est donnée aux actions collectives et aux actions qualifiantes. Le centre de formation a obtenu un numéro d'agrément et poursuit son développement.
Placer l'éthique au cœur des pratiques professionnelles	Le comité d'éthique poursuit son travail et se réunit autant que de besoin. Les retours d'expérience des événements indésirables sont également le lieu de l'expression et de la réflexion autour des difficultés éthiques que chacun peut rencontrer.
Développer la marque employeur pour renforcer l'attractivité de Délos Apei 78	La communication se développe et la marque employeur est mise en avant autant que cela est possible. Le retour sur investissement commence à se remarquer notamment lors des recrutements, les candidats notamment les cadres souhaitent travailler pour l'association et ne répondent pas au hasard aux offres d'emploi.

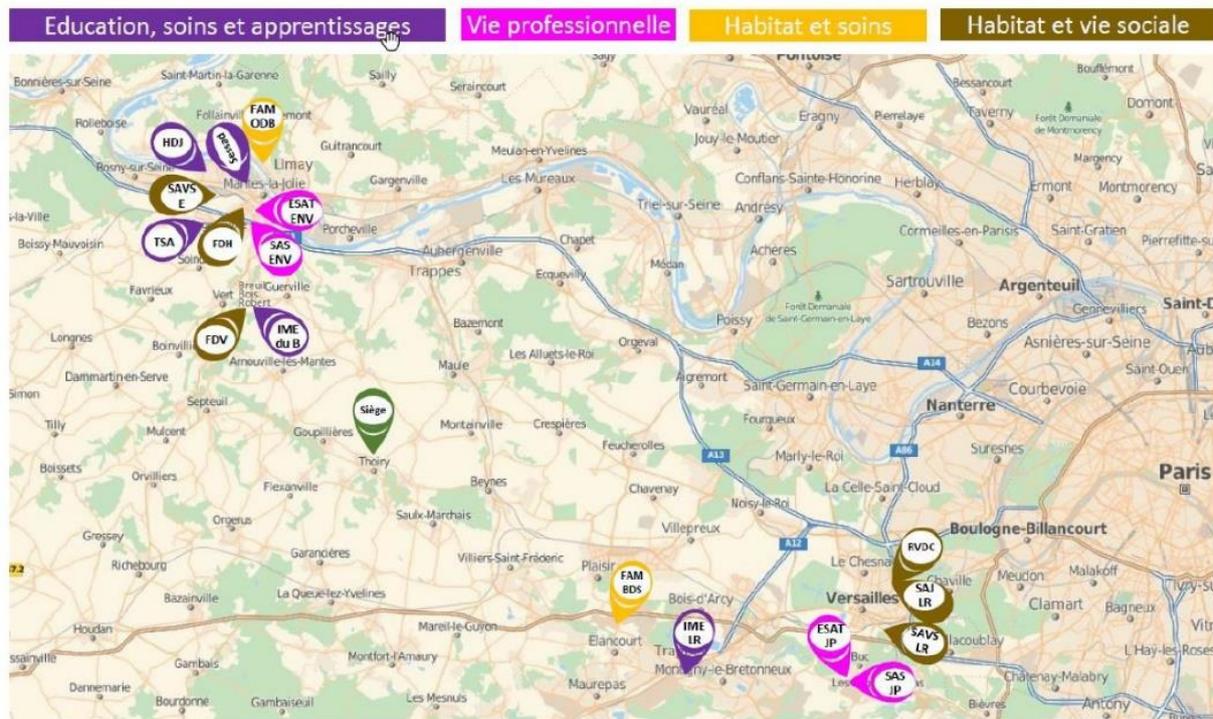
Orientation associative 4 : Développer l'aide aux aidants

Sous-objectifs	Actions marquantes 2023
Proposer des actions pour les familles du type éducation thérapeutique afin de les rendre acteurs	Les établissements et services ont pour objectif de développer des actions de guidance parentale et de soutien familial. Des actions d'éducation thérapeutique se développent, notamment à l'Hôpital de Jour.
Proposer des dispositifs afin de soulager les aidants et les familles : type Accueils de Loisirs, gardes occasionnelles, école des parents...	Le dispositif AELI, loisirs pour les enfants se poursuit en faveur des situations les plus complexes afin de permettre des temps de répit pour les familles. Le pilotage de ce dispositif pourrait être pérennisé ce qui permettrait de poursuivre le travail avec les centres aérés par exemple puis pour les adultes auprès des centres de vacances : dépôt d'un AMI en ce sens en Décembre 2023.
Améliorer l'information et la communication en direction des familles	Une enquête sur la connaissance des actions de l'association par les familles a été diffusée en 2021. Les premiers résultats montrent qu'il faut intensifier les contacts et les informations. La commission communication va se charger du sujet en 2023. Plan d'action à élaborer en 2024.

Orientation associative 5 : Assurer la pérennité structurelle et financière de l'association

Sous-objectifs	Actions marquantes 2023
Pérenniser la gouvernance de l'association en lien avec le mouvement Unapei, en n'excluant aucune autre forme juridique	Un travail de réflexion reste à mener concernant la participation des personnes accueillies au sein du CA.
Dynamiser la vie associative en attirant de nouveaux adhérents et en rajeunissant les membres actifs et en proposant des services aux adhérents	Une campagne de recrutement de nouveaux administrateurs a été menée jusqu'à l'assemblée générale de Juin 2023 qui a vu l'arrivée plusieurs nouveaux administrateurs.
Préparer la transition de la direction de l'association	Des recherches de partenaires ont été activement menées, c'était sur le point d'aboutir mais malheureusement la collaboration a pris fin.
Rechercher une diversification des modes de financement pour soutenir et développer des projets innovants	Le renouvellement du CPOM et la demande de moyens de rebasage sont une première étape dans cette recherche de financements. D'autres pistes seront à étudier.

16 établissements dans les Yvelines



Education, soins et apprentissages

- IME (Institut Médico Educatif) du Breuil Bois Robert, à Breuil-Bois-Robert
- IME (Institut Médico Educatif) du Breuil Bois Robert, Antenne annexe TSA, à Magnanville
- IME (Institut Médico Educatif) du Breuil Bois Robert, Antenne annexe TSA, Unité d'enseignement maternelle Autisme (UEMA), Trappes en Yvelines
- IME (Institut Médico Educatif) La Rencontre, à Trappes-en-Yvelines
- AELI, Accueil de Répit et d'Inclusion par les Loisirs, à Breuil-Bois-Robert et Trappes en Yvelines
- HDJ (Hôpital de jour) L'Envol, à Mantes la Jolie
- SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) Chant à l'Oie, à Mantes-la-Jolie

Vie Professionnelle

- ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) L'Envol, à Mantes-la-Ville
- ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) Jean Pierrat, à Buc
- SAS (Section d'Adaptation Spécialisée) L'Envol / Jean Pierrat, à Mantes-la-Ville et Buc

Habitat et soins

- FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) le Bois des Saules, à Plaisir
- FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) l'Orée des Bouleaux, à Limay

Habitat et Vie Sociale

- FDH (Foyer d'Hébergement) Les Cordeliers, à Mantes-la-Jolie
- FDV (Foyer de Vie) Pierre Delomez, au Breuil-Bois-Robert
- FDH (Foyer d'Hébergement) Résidence Villa du Cèdre, à Versailles
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) L'Envol, à Mantes-la-Jolie
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) La Rencontre, à Versailles
- SAJ (Service d'Accueil de Jour) La Rencontre, à Versailles

Secteur Education, soins et Apprentissages

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse	Directeur des établissements et services au 31/12/2023
Institut Médico Educatif du Breuil (IME du Breuil)	125 places pour enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans et atteints d'une déficience mentale moyenne et profonde. 12 Places pour des enfants polyhandicapés	Chemin de Madame 78930 Breuil Bois Robert	M. Richard Sylvain ULLOA-DAVIS
Etablissement annexe TSA	15 Places pour des enfants porteurs de TSA	55 Ter Rue des Gravières 78200 Magnanville	
Unité d'Enseignement maternelle Autisme (UEMA)	7 Places	Square Henri Wallon 78130 Trappes	
Section d'Education de Soins Spécialisés à Domicile Chant à l'Oie (SESSAD CAO)	42 places pour enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant des troubles du comportement et/ou un handicap mental 12 places pour enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du développement âgé de 3 à 12 ans.	2 Place Bertrand du Guesclin 78200 Mantes-la-Jolie	Mme Florence DYJA
Hôpital De Jour L'Envol (HDJ L'Envol)	32 places pour enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans atteints de troubles de la personnalité et du comportement	2-4 rue Chant à l'Oie 78200 Mantes-La-Jolie	Mme Florence DYJA
Institut Médico Educatif La Rencontre (IME La Rencontre)	35 places pour enfants et adolescents âgés de 14 à 20 ans présentant un déficit intellectuel avec ou sans troubles associés.	341 Avenue des Bouleaux 78190 Trappes en Yvelines	M. Richard Sylvain ULLOA-DAVIS
Accueil de Répit et d'Inclusion par les Loisirs (AELI)	Accueil de loisirs pour enfants et adolescents durant les vacances scolaires.	Chemin de Madame 78930 Breuil Bois Robert 341 Avenue des Bouleaux 78190 Trappes en Yvelines	M. Bruno GROSVALLÉ

Secteur Vie Professionnelle

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse	Directeur des établissements et services au 31/12/2023
Établissement et Service d'Aide par le Travail L'Envol (ESAT L'Envol)	186 places pour travailleurs handicapés atteints de déficience mentale ou psychique Travaux de conditionnement, Blanchisserie, Espaces verts, Restauration d'entreprise, Entretien des locaux, Prestations d'entreprise	ZA de la Vaucouleurs 8 rue de la Cellophane 78711 Mantes-La-Ville	Mme Marie-Pierre DONNADILLE
Établissement et Service d'Aide par le Travail Jean Pierrat (ESAT Jean Pierrat)	153 places pour travailleurs handicapés atteints de déficience intellectuelles ou psychiques. Travaux de conditionnement Blanchisserie/Repasserie, Espaces verts, Restauration d'entreprise, Entretien des locaux, Prestations d'entreprise	80, rue Hélène Boucher B.P. 80119 78531 BUC CEDEX	Mme Marie-Pierre DONNADILLE – Directrice par Intérim
Section d'Adaptation Spécialisée L'Envol (SAS L'Envol)	24 places à mi-temps pour adultes handicapés mentaux dont 16 places à Mantes la ville et 8 places à Buc	ZA de la Vaucouleurs 8 rue de la Cellophane 78711 Mantes-La-Ville Et 80, rue Hélène Boucher B.P. 80119 78531 BUC CEDEX	Mme Marie-Pierre DONNADILLE

Secteur Habitat et Vie Sociale

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse	Directeur des établissements et services au 31/12/2023
Foyer D'hébergement Les Cordeliers (FDH Les Cordeliers)	81 places pour adultes handicapés mentaux et/ou psychique de plus de 18 ans soit en foyer central (44 places), soit en appartements (35 places) répartis sur la commune de Mantes la Jolie. Dont 2 places d'accueil d'urgence et temporaire.	2 Rue des Cordeliers 78200 Mantes-La-Jolie	Mme Myriam FRANCOISE
Foyer de Vie Pierre Delomez (FDV Pierre Delomez)	41 places pour adultes (plus de 20 ans) atteints de déficience mentale moyenne et profonde dont 5 places en externat.	Route de Mantes 78930 Breuil-Bois-Robert	Mme Myriam FRANCOISE
Foyer d'Hébergement La Résidence Villa du Cèdre (RVDC)	53 places pour adultes handicapés mental et/ou psychique âgés de plus de 20 ans, soit en foyer central (46 places), soit en structures réparties sur les communes de Versailles et Le Chesnay (7 places).	Résidence Villa du Cèdre 14 avenue Mirabeau 78000 Versailles	M. Mohsen MOTTAGHI
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale L'Envol (SAVS L'Envol)	60 places pour adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou un handicap psychique associé à des déficiences secondaires motrices ou organiques, autonomes dans les actes de la vie courante et reconnus aptes au travail par la CDAPH ; des personnes handicapées retraitées et/ou n'étant plus en situation de travail de façon temporaire ou définitive.	2 Rue François Truffault 78200 Mantes-La-Jolie	Mme Myriam FRANCOISE
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale La Rencontre (SAVS La Rencontre)	56 places pour adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou un handicap psychique associé à des déficiences secondaires motrices ou organiques, autonomes dans les actes de la vie courante et reconnues aptes au travail par la CDAPH ; des personnes handicapées retraitées et/ou n'étant plus en situation de travail de façon temporaire ou définitive.	143 Bis Rue Yves le Coz 78000 Versailles	M. Mohsen MOTTAGHI
Service d'Accueil de Jour La Rencontre (SAJ La Rencontre)	18 places en externat pour adultes en situation de handicap	18 avenue de Normandie 78000 Versailles	M. Mohsen MOTTAGHI

Secteur Habitat et Soins

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse	Directeur des établissements et services au 31/12/2023
Foyer d'Accueil Médicalisé du Bois des Saules (FAM BDS)	28 places en internat pour adultes autistes 4 places en externat pour adultes autistes	ZA Sainte Apolline Rue Gilles De Rozières 78370 Plaisir	M. Eric VERGER
Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Orée des Bouleaux (FAM ODB)	36 places en internat pour adultes autistes 4 places en externat pour adultes autistes	32 avenue Edouard Fosse 78520 Limay	M. Eric VERGER

Les réunions de la direction générale avec les équipes

Type de réunions	Dates des réunions de l'année 2023	Nombres de réunions sur l'année 2023
Comité de direction (CODIR)	20/01/2023, 10/02/2023, 17/03/2023, 14/04/2023, 12/05/2023, 30/06/2023, 22/09/2023, 13/10/2023, 15/12/2023	Le comité de direction s'est réuni 9 fois.
Comité de direction élargi (CODIR élargi)	21/06/2023, 15/11/2023	Le comité de direction élargi s'est réuni 2 fois.
Réunions des secteurs d'activité	Secteur Vie professionnelle : 08/02/2023, 31/05/2023, 13/12/2023 Secteur Habitat et soins : 30/03/2023, 16/06/2023, 29/11/2023 Secteur Education, soins et apprentissage : 11/01/2023, 12/04/2023, 18/10/2023 Secteur Habitat et Vie Sociale : 18/03/2023, 15/06/2023	Secteur Vie professionnelle : 3 réunions Secteur Habitat et soins : 3 réunions Secteur Education, soins et apprentissage : 3 réunions Secteur Habitat et Vie Sociale : 2 réunions
Animation et coordination des services du siège	19/01/2023, 22/02/2023, 14/03/2023, 18/04/2023, 17/05/2023, 31/05/2023, 04/10/2023, 08/11/2023, 06/12/2023	La direction du siège social s'est réunie 9 fois en dehors des points ponctuels réguliers.
Comités de gestion	Foyer de vie Delomez : 07/12/23 IME du Breuil : 06/04/23 Hôpital de Jour : 25/05/23 SAVS l'Envol : 09/11/23 Sessad CAO : 07/06/23 FDH Les Cordeliers : 16/11/23 ESAT/SAS Envol : 30/03/23 ESAT Jean Pierrat : 09/02/23 IME La Rencontre : 26/01/23 FDH Résidence Villa du Cèdre : 20/04/23 SAVS La Rencontre : 19/10/23 SAJ La Rencontre : 05/01/23 FAM Orée des Bouleaux : 30/11/2023 FAM Bois des Saules : 09/03/23	Il y a eu 14 réunions.
CORESP Interne	10/02/2023	La CORESP Interne s'est réunie 1 fois.

Activités des établissements et services

Secteur Education, Soins et Apprentissages



IME du Breuil Bois Robert

Au 31/12/2023, l'établissement accueillait 128 enfants et adolescents (dont 18 dans la section TSA), pour un agrément de 125 places (48 filles et 80

garçons). 14 jeunes sont en amendement Creton (même niveau qu'en 2022). En flux, plus de 140 enfants ont été suivis par les services en 2023. 13 admissions et 12 sorties (hors UEMA) ont été réalisées cette année.

Cette année 2023, l'ensemble des salariés a été accompagné par la gouvernance et la dirigeance, vers la dynamique inclusive, la transformation de l'offre qui y est associée et qui est à mettre en œuvre, tout en étant dans une démarche permanente d'amélioration continue.

La recherche d'atteinte des objectifs du projet d'établissement a été le catalyseur majeur de cette ligne directrice, au même titre que le suivi des engagements contractés dans le nouveau CPOM, le maintien au maximum des objectifs des projets des jeunes, des projets institutionnels et des groupes.

Cette année 2023 a été un nouveau moment où l'ensemble des salariés a pu mettre en œuvre concrètement des projets inclusifs et mettre en pratique le virage de l'inclusion suite aux réflexions dans le cadre de l'accompagnement par le CRAidf et l'ARS pour la transformation de l'offre médico-sociale et les échanges des années antérieures (avec le projet d'établissement et la formation sur la « transition inclusive »). En effet, de nombreux projets, que ce soit des parcours partagés (avec les établissements scolaires : écoles, lycées professionnels), des parcours croisés avec d'autres établissements (hôpital de jour, ESAT, UMI), des activités de plus en plus faites dans des espaces de droits communs en lien avec des services ou associations du territoire (randonnées, associations sportives, centres culturels, etc.) ont été mises en œuvre.

Grâce à l'arrivée de nouveaux professionnels fin 2022, l'année 2023 a permis de stabiliser non seulement l'équipe des professionnels en CDI mais aussi un « pool » de remplaçant, qui ont permis de renforcer cette dynamique d'inclusion. Mais il ne faut pas se contenter de ces progrès réels, car l'objectif d'une réelle inclusion des jeunes que nous accompagnons dans la cité est encore loin d'aboutir.

Parallèlement, l'augmentation de visites à domiciles pour des situations complexes interne à l'IME, a pu faire ressortir les nombreux bénéfices qu'elles apportent dans les progrès des jeunes, dans le lien et la cohérence dans les pratiques d'accompagnement et de communication nécessaires entre l'environnement familial, l'IME et les autres lieux où le jeune habite.

La création d'une équipe mobile était envisagée pour la fin de l'année 2023, pour permettre de développer cette approche complémentaire à celles exercées au sein de l'IME. Le calendrier des AMI ayant été décalé à janvier 2024 avec les réponses en avril 2024, cela est reporté au second semestre 2024.

Dans cette dynamique de transformation, les perspectives restent de diversifier les modalités de scolarisation par le biais de l'Unité d'Enseignement Externalisée dans le premier degré mais aussi dans le second degré, par le développement de parcours partagés, de parcours croisés, comme par le travail de sensibilisation vers les orientations post-IME en respectivement, de développer des lieux d'ateliers préprofessionnels ou de vie quotidienne (autonomie, culturel, sportive, etc.) en dehors de ses murs.

Ceci a été renforcé et soutenu par la création de l'UEMA sur Trappes, et le sera sur le bassin de Mantes en espérant que les AMI déposés pour l'ouverture d'une UEMA et d'une UEEA sera effective en 2024, en plus de celle de l'Equipe mobile.

Parallèlement, il sera nécessaire de conforter la maîtrise des divers outils, approches et médias des professionnels pour encore mieux appréhender, analyser les besoins des jeunes, mieux adapter les réponses à apporter, les prestations à délivrer.

Ceci passera par la pérennité d'une formation annuelle sur les méthodes structurées (formation ABA-TEACCH, PECS, etc.) pour l'ensemble des professionnels de l'IME pour les nouveaux embauchés et surtout la supervision qui y est associée.

Il s'agira de poursuivre aussi sur le territoire, le développement du réseau partenarial, une meilleure connaissance des acteurs. Ainsi, il sera recherché des conventions avec les centres de formations (CFA, lycée professionnel, etc.) ou des lieux d'accueil pour des stages de découvertes comme des entreprises, mais aussi des établissements ou services médico-sociaux du territoire. Les axes, objectifs et actions définis dans le cadre du projet d'établissement sont pleinement imprégnés par cette démarche inclusive.

L'entrée dans la nouvelle démarche qualité devra être scrupuleusement maintenue afin d'amener les équipes et l'IME à un niveau de maître de la qualité tout en s'assurant ainsi une évaluation de la Haute Autorité de Santé en 2026 très réussie.

La démarche inclusive de cette année 2023, est passée aussi par la poursuite et le développement du projet de l'AELI pour la quatrième année consécutive. Ce dispositif a donc pu faire les preuves de son efficacité et a pérennisé la réponse à une réelle demande des jeunes et leur famille durant les périodes de vacances scolaires de l'Education Nationale en bénéficiant des bâtiments et des espaces de l'IME Du Breuil.



IME La Rencontre – Trappes

L'IME La Rencontre, au 31/12/23, accueillait 37 jeunes pour 35 places (18 garçons et 19 filles), donc 6 en aménagement Creton. L'activité 2023 reste légèrement inférieure aux objectifs CPOM mais stable par rapport à 202. 1 entrée et 0 sortie et 39 jeunes accueillis en flux sur l'année 2023. L'âge moyen des jeunes accueillis augmente.

Cette année 2023, l'ensemble des salariés a été accompagné par la gouvernance et la dirigeance, vers la dynamique inclusive, la transformation de l'offre qui y est associée et qui est à mettre en œuvre, tout en étant dans une démarche permanente d'amélioration continue.

La recherche d'atteinte des objectifs du projet d'établissement est restée un catalyseur majeur de cette ligne directrice, au même titre que le suivi des engagements contractés dans le CPOM, le maintien au maximum des objectifs des projets des jeunes, des projets institutionnels et des groupes.

Pour l'IME La Rencontre, les perspectives se développent toujours dans l'accompagnement comme pour le travail de sensibilisation vers les orientations post-IME en, respectivement, transformant petit à petit à l'avenir des places d'IME en parcours au sein d'un Dispositif d'Accompagnements Médico-Educatif, en développant des lieux d'ateliers préprofessionnels ou de vie quotidienne (autonomie, culturel, sportive, etc.) en dehors de ses murs.

Il s'agit de poursuivre aussi sur le territoire, le développement du réseau partenarial, une meilleure connaissance des acteurs. Ainsi, il sera encore recherché des conventions avec les centres de formations (CFA, lycée professionnel, lycée

hôtelier, etc.) ou des lieux d'accueil pour des stages de découvertes comme des entreprises, mais aussi des établissements ou services médico-sociaux du territoire (ESAT, FAM, etc.).

L'année 2023 a permis de poursuivre les visites, les périodes de sensibilisation, les stages dans les ESSMS. Les axes, objectifs et actions définis dans le cadre du projet d'établissement sont pleinement imprégnés par cette démarche inclusive.

Parallèlement, il sera nécessaire de conforter la maîtrise des divers outils, approches et médias des professionnels pour encore mieux appréhender, analyser les besoins des jeunes, mieux adapter les réponses à apporter, les prestations à délivrer.

Ceci passera par la pérennité d'une formation annuelle sur les méthodes structurées (formation ABA-TEACCH, PECS, etc.) pour l'ensemble des professionnels de l'IME pour les nouveaux embauchés et surtout la supervision qui y est associée.

L'entrée dans la nouvelle démarche qualité devra être scrupuleusement maintenue afin d'amener les équipes et l'IME à un niveau de maître de la qualité tout en s'assurant ainsi une évaluation de la Haute Autorité de Santé en 2026 très réussie.

La démarche inclusive de cette année 2023, est passée aussi par la poursuite du projet de l'AELI pour la quatrième année consécutive. Ce dispositif a donc pu faire les preuves de son efficacité et a pérennisé la réponse à une réelle demande des jeunes et leur famille durant les périodes de vacances scolaires de l'Education Nationale en bénéficiant des bâtiments et des espaces de l'IME La Rencontre.



SESSAD Chant à l'Oie – Mantes la Jolie

L'activité au 31/12/2023 est en deça des attentes mais cela est lié au mode de décompte de l'activité qui a été modifié car l'ARS Ile de France demande une comptabilisation selon le

ROB (Rapport d'orientation budgétaire) et pas selon les règles de la CNSA. Ce point a fait l'objet de discussion lors des négociations CPOM et l'association a partagé avec le financeur les difficultés d'harmonisation des décomptes d'activité dans les SESSAD qui peuvent conduire à des comparaisons erronées. Il convient d'être particulièrement vigilants sur cette question qui attend d'être clarifiée.

En 2023, le SESSAD a suivi 61 enfants en file active pour 54 places

Les enfants ou adolescents sont âgés de 7 à 18 ans (18 filles et 43 garçons). Les enfants ou adolescents suivis sont scolarisés soit en milieu ordinaire, soit en milieu spécialisé à l'exception de deux enfants scolarisés à domicile et d'un enfant de la section TSA qui est aujourd'hui sans solution de scolarité. 12 entrants et 6 sortants sont constatés cette année. La moyenne de durée de l'accompagnement des sortants 2023 est de 3.04 années.

Les activités sont très variées et en lien avec une multiplicité de partenaires. Le service fait tout son possible pour limiter les interventions en interne et privilégier les lieux de vie des enfants et adolescents suivis malgré les difficultés de locaux rencontrées dans les lieux scolaires et les autres lieux culturels, ceci reste une vraie problématique malgré une légère amélioration en 2023. Cette problématique d'accès aux lieux scolaires et plus spécifiquement dans les écoles élémentaires perdure depuis plusieurs années.

Cette année 2023 fût dynamique et dans la continuité de la mise en œuvre des changements engagés depuis 2019.

La réflexion de l'équipe sur le projet de service, initiée en 2019, a été poursuivie en 2020, année qui a vu l'aboutissement de ce travail d'élaboration collective. Depuis 2021 la mise en œuvre effective de ce projet de service est de mise. Ce projet est l'occasion de positionner le SESSAD comme acteur de tout premier ordre dans l'inclusion des enfants suivis au sein de la société de façon large (école, centres de loisirs, espaces culturels...).

Le projet de service est aussi l'opportunité de réfléchir les accompagnements proposés sous l'angle du parcours via la création d'un futur dispositif IME/SESSAD. La réflexion a été poursuivie tout au long de l'année 2023 dans le cadre de l'accompagnement de l'IME Du Breuil par le CREAI.

L'attention du SESSAD CAO est également portée sur la nécessité de devoir trouver des solutions pour les enfants actuellement suivis par le SESSAD, dont les besoins deviennent plus globaux et qui nécessitent un accompagnement médico-social plus intensif de type IME. La plateforme qui regroupera

un pôle mobile et un accueil de jour favorisera cette continuité de parcours.

Une évolution du nombre de places des deux sections TSA et DITC semblerait venir répondre aux besoins actuellement perçus sur le territoire d'intervention du service. Une réponse à AMI a été déposée en ce sens auprès de l'ARS début 2021. L'association Délos Apei 78 fait régulièrement savoir auprès du financeur son intérêt pour mettre en œuvre ce projet d'extension. Le CPOM 2023-2027 acte l'extension de l'âge d'agrément de la section TSA jusqu'à 20 ans



Hôpital de Jour L'Envol – Mantes la Jolie

En 2023, 33 patients ont été admis en long séjour. Il n'y a pas eu de sorties au cours de l'année et trois admissions ont été prononcées. La majorité des patients est accueillie à temps partiel. L'équipe de professionnels a préparé des fins d'hospitalisation en lien avec les projets de chacun des patients, qui se sont réalisées pour deux d'entre elles en début d'année 2024.

L'activité de l'année 2023 reste stable et dans l'objectif fixé. L'hôpital de jour a accueilli en 2023, 8 filles et 25 garçons. Dix enfants sont âgés de 7 à 13 ans et 23 adolescents sont âgés de 14 à 20 ans mais l'établissement constate une augmentation de l'âge des personnes accueillies avec une forte majorité d'adolescents. Onze enfants sont suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, ce qui représente un tiers des effectifs.

L'établissement se doit de toujours pouvoir répondre à toutes les exigences des pathologies de nos patients en étant en capacité d'adapter à tout moment la prise en charge aussi bien en individuel que collectivement, en diversifiant les approches soignantes et en proposant aux enfants et aux adolescents des fonctionnements différents.

L'année 2023 a été marquée par la réussite de la certification V2020 mais est également dans la continuité des années précédentes sur différents aspects que ce soit la continuité

d'une activité efficiente et explicite auprès de l'ensemble des partenaires et tutelles, la continuité de projets de soins auprès des patients et leur famille, mais aussi sur les pratiques professionnelles dans le cadre du Groupe d'Analyse des Pratiques en autres points. Ainsi l'objectif transversal sur l'ensemble des actions entreprises par l'hôpital de jour reste l'amélioration de l'équilibre de fonctionnement, de ses pratiques et actions mis en œuvre depuis quelques années.

L'établissement se doit de toujours pouvoir répondre à toutes les exigences des pathologies de nos patients en étant en capacité d'adapter à tout moment la prise en charge aussi bien en individuel que collectivement, en diversifiant les approches soignantes et en proposant aux enfants et aux adolescents des fonctionnements adaptés à leurs besoins. En 2023, l'Hôpital de jour a pu compter sur la présence de deux médecins (pédopsychiatre et directeur médical associatif), ce qui a impulsé une bonne dynamique.

Pour 2024, la direction s'engage sur différents axes de travail :

- **La poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement :**

La réécriture du projet d'établissement a été une occasion importante de stabiliser et de fédérer l'équipe autour

d'objectifs communs. La mise en œuvre de la formation « rétablissement » auprès de l'ensemble de l'équipe fin 2022, début 2023 a permis un changement de paradigme dans les pratiques de l'HDJ, revisitant la notion d'accompagnement sur un principe d'équité soignant/soigné et plaçant le patient dans une situation d'acteur et d'expert de ses troubles.

- **Le renforcement de l'activité :**

Au 31/12/2023, nous accueillons 33 patients. Le constat est fait que l'HDJ a comblé son retard au niveau des admissions, en réalisant 3 admissions sur l'année 2023. L'activité a augmenté de 7,09% sur un an et 16,62% sur deux ans.

Cependant, la modalité de comptabilisation en journées et demi-journées utilisée depuis cette année, fait fortement chuter notre activité, qui reste, de ce fait, encore inférieure à l'attendu.

Par la poursuite de commissions d'admissions régulières et la succession des périodes d'observation, il est visé une

augmentation de l'activité pour l'année 2024, ce qui veut dire admettre davantage de patients que notre agrément, c'est-à-dire plus de 32 patients.

L'objectif sera aussi de nous faire encore mieux connaître sur le secteur géographique (par des actions de communication sur nos spécificités par exemple) et de mener une étude des besoins. Par ce biais, la commission d'admission se verra sollicitée par des demandes renouvelées d'intégration de patients à l'Hôpital de jour l'Envol.

- **La réponse à une nouvelle autorisation en psychiatrie :**

La direction s'engage également à déposer un dossier pour renouveler l'autorisation de l'établissement en psychiatrie, suite à la réforme en cours. Les mentions enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans), mais aussi la mention adultes (puisque nous suivons les patients jusqu'à 20 ans, voire 21 ans) seront sollicitées.

Accueil de Répit et d'Inclusion par les Loisirs – Breuil Bois Robert et Trappes



En 2023, le poste de directeur du Pôle de Répit et d'Inclusion par les loisirs a été pérennisé. Ce poste est partagé entre deux missions : l'accueil de répit pendant les congés scolaires en lien avec le DIH (Dispositif Handicap Intégré) pour des enfants et adolescents en situation complexe et l'inclusion par les loisirs dans les centres de loisirs des communes pour des enfants en situation de handicap accueillis en IME et/ou SESSAD.

Concernant les CRL (centres de loisirs) pour enfants en situation complexe :

Les centres sont ouverts dès que les IME ferment pour les congés scolaires.

Sur l'année 2023, les CRL ont accueillis 59 jeunes dont 3 jeunes en situation de parcours complexes orienté par le DIH et domiciliés sur 18 communes différentes pour le CRL à l'IME La Rencontre et 43 jeunes dont 11 jeunes en situation de parcours

complexe orienté par le DIH, domiciliés sur 21 communes différentes du département des Yvelines, 1 commune de l'Eure et Loire et 1 commune de l'Eure pour le CRL à l'IME du Breuil. Nous participons au GOS pour ces jeunes en situation de parcours

complexe et les équipes remplissent des grilles d'évaluation régulièrement qui sont ensuite

envoyées au PCP /E et au DIH.

Concernant la mission de l'équipe EMIL :

Le directeur du pôle participe également à la mise en place de l'équipe EMIL qui a pour mission de faciliter l'inclusion par les loisirs dans les communes du territoire Yvelinois. Le secteur géographique affecté à notre association est celui du Mantois (environ 94 communes sont concernées). L'objectif est de proposer aux communes des soutiens en formation et en supervision de leurs équipes d'animateurs afin de les acculturer sur la prise en charge d'enfants en situation de handicap.

Secteur Vie Professionnelle



ESAT L'Envol – Mantes la Ville

L'ESAT a accueilli en 2023, 205 personnes soit 184 ETP dont 51 personnes à temps partiel, soit 25% de l'effectif. Les personnes suivies présentent pour une grande partie d'entre elles une déficience intellectuelle (91 personnes), ou un handicap psychique (70 personnes), les quelques personnes restantes présentent d'autres déficiences (dont 15 personnes autistes). La moyenne d'âge est de 37,64 ans et la proportion entre les hommes (112) et les femmes (93) est stable depuis 2010. 15 personnes sont sorties de l'ESAT cette année (moyenne d'âge 46,6 ans) et 9 ont été admises (moyenne d'âge 25,9 ans). En 10 ans 41% de l'effectif a été renouvelé. 117 personnes sont hébergées en famille et 32 en foyer collectif, 19 en foyer appartement et 37 à leur domicile personnel. 56 % des personnes accueillies bénéficient d'une mesure de protection juridique.

L'établissement propose à tous les usagers une organisation du travail souple, adaptable aux projets des travailleurs handicapés en tenant compte de leurs choix et aptitudes (délivrées par la médecine du travail). 129 personnes travaillent sur un seul secteur économique, 76 personnes travaillent sur plusieurs secteurs économiques, soit en équipe autonome, soit en prestation externe individuelle ou collective. 25 travailleurs ont participé au Duo Day.

L'ESAT articule le plus étroitement possible les activités éducatives et les activités de production.

Dans le cadre des missions de l'ESAT, les actions éducatives collectives et individuelles favorisent le développement des capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, indispensables aux situations collectives de travail, en fonction de l'histoire et des possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles des personnes accueillies à l'ESAT elles se déroulent sur le temps de travail.

Les activités éducatives sont animées par les professionnels du service médico-social mais également par des moniteurs d'atelier de l'ESAT, des stagiaires et le chef de service production qui mettent leurs compétences au service des travailleurs afin de diversifier les activités. Des partenaires sont aussi régulièrement sollicités pour des actions de préventions ou d'informations.

Il est important de préciser que dans chaque activité proposée des objectifs sont identifiés pour travailler des compétences transférables dans les activités économiques et la vie quotidienne comme l'esprit d'équipe, le repérage dans l'espace, l'organisation de son poste de travail, le respect, l'autonomie, la capacité de faire un choix en fonction de ses possibilités, la notion de responsabilité. Le choix des travailleurs qui participent à ces actions est fait en fonction des objectifs individuels définis dans les projets professionnels individuels.

Il est important de souligner encore une fois la bonne dynamique de l'ensemble des travailleurs handicapés et du personnel ainsi que leur professionnalisme face aux contraintes et évolutions du secteur.

L'enjeu des années à venir est la transformation du secteur médicosocial et l'évolution de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Par son volet handicap, la loi pour le plein emploi, promulguée le 18 décembre 2023, poursuit l'objectif d'inclusion des personnes handicapées dans la société via le travail. Visant à concrétiser l'objectif de réduire le chômage d'ici 2027, cette loi comporte plusieurs mesures destinées à faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap et à leur ouvrir de nouveaux droits.

Donner davantage de pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap en ouvrant le champ des possibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT un travail de collaboration avec les services du siège est à poursuivre, nous suivrons les nouveaux décrets notamment celui concernant la rémunération qui peut bouleverser l'accueil actuel des PSH.

La question de la revalorisation et l'évolution des métiers est toujours d'actualité et deviendra un enjeu majeur de la mise en œuvre de la transformation du secteur.

« Savoir cultiver nos différences »



Section d'adaptation spécialisée l'Envol (SAS)- Mantes la ville et Buc

La SAS a accueilli 71 personnes tout au long de l'année 2023 réparties entre les sites de Mantes et Buc (42 hommes et 29 femmes) et domiciliées dans les Yvelines, dont 45 personnes pour une durée inférieure à 3 mois. L'accueil temporaire permet à des personnes à domicile

notamment de travailler un projet pour évoluer vers une demande de RQTH. 56 personnes vivent en famille. 4 personnes sont en liste d'attente. 51 personnes sont âgées de 18 à 24 ans et 3 ont plus de 50 ans.

La prise en charge à la SAS permet aux personnes accueillies de travailler divers objectifs :

- Formaliser un projet professionnel qui tienne compte des choix de la personne avec ses capacités et incapacités
- Aborder et/ou concrétiser une réorientation CDAPH : c'est à dire l'abandon du statut de travailleur (retraite, inaptitude,)
- Travailler sur les traits fondamentaux de la personnalité (l'introversif/l'extraversif, la stabilité émotionnelle/anxiété, l'hostilité/bienveillance, l'affirmation de soi forces/faiblesses, les aptitudes

cognitives...). L'ensemble des dimensions de la personnalité qui permettent à la personne d'être acteur de ses choix.

Ces objectifs sont adaptés aux personnes tout au long de leurs parcours dans le cadre du projet individuel personnalisé.

Dans un contexte de réflexion sur la transformation des ESAT il est important de rappeler que la SAS est un service qui facilite les transitions à l'entrée et à la sortie de l'ESAT et permet d'éviter des ruptures de parcours. Les équipes de la SAS ont démontré cette année encore que l'accompagnement proposé est du « sur mesure » pour chaque personne accueillie.

La politique RH de l'association qui facilite les mobilités internes des salariés venant d'autres établissements de l'association, a permis cette année encore à une monitrice éducatrice du foyer de vie de travailler à la SAS ce qui facilite aussi les passerelles dans le cadre des projets des TH.

Le travail sur l'évolution du cahier des charges des SAS n'a pas été réalisé avec le département et l'ARS il est inscrit au nouveau CPOM 2023-2027.



ESAT Jean Pierrat - Buc

Au 31 décembre 2023, l'effectif accueilli est de 154 personnes pour 142.20 ETP. 32 personnes sont à temps partiel, soit environ 20% de l'effectif total. 13 sorties et 13 admissions ont été prononcées. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 38 ans. Les personnes accueillies

présentent majoritairement une déficience intellectuelle (75 personnes) et le nombre de personnes en situation de handicap psychique reste stable (42 personnes). La répartition hommes/femmes est équilibrée (67 femmes et 87 hommes). 62 personnes n'ont aucune protection juridique. L'ancienneté moyenne à l'ESAT est de 10,97 ans.

L'année 2023 a été marquée par 8 départs de salariés dont la directrice, ce qui a fortement impacté l'organisation de l'établissement et l'accompagnement proposé aux travailleurs. 7 personnes ont été recrutées mais deux postes

Néanmoins, ces différents départs sont une opportunité pour repenser notre organisation et les métiers à développer face au décret de la transformation des ESAT et proposer un accompagnement dans une démarche de logique inclusive aux travailleurs.

L'intérim de direction depuis fin octobre 2023 (par la directrice de l'Esat l'Envol et le Directeur de

Développement) a permis dans un premier temps de poser un diagnostic général sur le fonctionnement de l'établissement

Le constat fait est qu'il est indispensable de revenir aux fondamentaux de la mission de l'Esat, de rééquilibrer le chiffre d'affaire sur chaque secteur et d'accompagner les équipes sur les attendus de leurs missions et de leurs fonctions. L'enjeu est de stabiliser l'établissement d'un point de vue ressources humaines et de consolider les actions posées depuis l'intérim de direction afin d'accompagner les équipes aux changements du secteur Pour cela plusieurs actions sont déjà programmées :

- Afin de de s'adapter au plan de transformation des ESAT la fonction de chargée d'insertion va évoluer vers celle de coordinateur de parcours.
- Avec l'appui du siège l'accent sera mis sur le recrutement des postes vacants.
- L'accompagnement des professionnels et des travailleurs à la démarche qualité afin de préparer l'évaluation externe en 2026 sera une priorité. Formation à l'utilisation du logiciel AGEVAL.
- Généralisation de l'utilisation du logiciel du Dossier Unique Informatisé FOCAT Résident.



Foyer d'Hébergement Les Cordeliers – Mantes la Jolie

Le foyer accueillait au 31/12/2023, 73 personnes pour une capacité de 81 places. 38 résidents sont accueillis au foyer central (22 hommes et 16 femmes) et 35 résidents sont accueillis au service appartement (17 hommes et 18 femmes). 22 séjours d'accueil temporaire ont été organisés. L'activité réalisée est légèrement inférieure à l'objectif CPOM mais elle révèle un attrait plus fort pour le service appartement que pour le foyer central. L'âge moyen des résidents accueillis au foyer central est de 38 ans et au foyer appartement, il est de 41 ans. Un rajeunissement du public accueilli sur les deux services est aujourd'hui observé suite à la multiplication des candidatures issues du secteur de l'enfance et notamment de l'Aide sociale à l'enfance.

4 admissions ont été prononcées au service foyer pour 6 sorties et 5 admissions au service appartement.

87.7% des personnes accueillies travaillent en milieu protégé et 12.3% sont en cessation d'activité. 11% sont à temps partiel ce qui nécessite de revoir l'organisation afin de répondre aux nouveaux besoins des résidents.

Le service médical du foyer a réalisé 928 consultations médicales en 2023 pour l'ensemble des résidents (soit 12 à 13 consultations annuelles toutes spécialités par résident).

Au cours de l'année 2023, le travail en équipe de direction et en transversalité sur le Pôle s'est poursuivi, nous permettant ainsi de :

- Consolider les missions managériales des cadres ;
- Suivre et travailler sur les plans d'action des Projets d'établissement par l'intermédiaire de groupes de travail ;
- Travailler sur des ajustements dans notre organisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;
- Rédiger le cahier des charges du projet de transformation de l'offre d'habitat et créer les grilles d'évaluation à destination de toutes les parties prenantes afin de favoriser la dynamique des parcours.

En 2024, nous poursuivons nos actions sur les axes de travail suivants :

- 1) **La consolidation de la dynamique de parcours** des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau.
- 2) **La poursuite du développement de l'autodétermination** des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement et en adaptant au mieux notre fonctionnement. Les deux projets transverses mis en place sur le Pôle depuis 2022 (projet citoyenneté et projet culture) ont favorisé l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées sous plusieurs aspects ; ils se poursuivront et se développeront

en 2024. Nous réfléchissons d'ailleurs à la mise en place de formations « mixtes » (professionnels et bénéficiaires) sur les thématiques importantes, notamment dans le cadre de notre projet inclusif de transformation : formation au FALC, formation sur l'autodétermination et formation à destination des délégués CVS.

3) **Le déploiement de notre projet de transformation de l'offre d'habitat** : en effet suite à :

- ✓ L'élaboration du cahier des charges ;
- ✓ La création de grilles d'évaluation ;
- ✓ Et conformément à l'objectif du nouveau CPOM 2023-2027¹ de l'Association Délos,

Nous allons amorcer le déploiement de ce projet au cours de l'année 2024 par le biais de :

- ✓ *Une information à destination des professionnels* lors de la réunion institutionnelle de janvier 2024,
 - ✓ *Une information à destination des familles* lors d'une rencontre avec les familles du Pôle planifiée en février 2024,
 - ✓ *Une information à destination des CVS*, et plus largement des personnes accompagnées, lors des réunions programmées sur chaque établissement en mars 2024,
 - ✓ *La recherche de biens* sur le secteur de Mantes la Jolie avec l'appui du Siège et du Conseil d'administration de l'association,
 - ✓ *La mise en place d'une « phase test »* avec la préparation de l'arrivée de 4 personnes du foyer de vie dans les locaux du foyer d'hébergement (plus inclusif car situé au sein de la cité),
 - ✓ *Le déploiement des grilles d'évaluation* qui sont d'ores et déjà utilisées dans le cadre des projets personnalisés et bilans intermédiaires,
 - ✓ *La réactualisation de la procédure d'admission et de sortie*,
 - ✓ *La mise en place d'une Commission d'admission et de parcours commune au Pôle* et l'élaboration d'une procédure définissant les modalités d'organisation,
 - ✓ *La planification d'une rencontre avec le Conseil Départemental* afin d'obtenir la validation du cahier des charges qui prévoit également une augmentation de places d'hébergement et la création d'un Service d'Accueil de Jour de 20 places (extension et transformation du semi-internat de 5 places existant actuellement).
- 4) **La mise en route et le déploiement de la démarche qualité** par le biais de :
 - ✓ Un rétroplanning pour les années 2024/2025,
 - ✓ Une formation sur l'utilisation du logiciel AGEVAL à destination des cadres de direction et des secrétaires dès janvier 2024, puis à destination de tous les salariés du Pôle progressivement.

¹ Objectif 8 : Adapter les agréments et cahier des charges aux besoins du territoire pour permettre une fluidification des parcours

Point 5 : Transformer l'offre habitat du secteur Mantes la Jolie en proposant la mise en place d'un EANM

- ✓ La mise en place d'un COPIL Qualité et la programmation des 6 réunions 2024,
- ✓ L'élaboration du Plan qualité du Pôle pour les années 2024/2025 permettant d'identifier les procédures prioritaires selon l'évaluation HAS (18 critères impératifs) mais également en fonction des besoins identifiés sur le terrain,
- ✓ La mise en place de groupes de travail et l'accompagnement des pilotes,
- ✓ La programmation et la réalisation des 3 réunions institutionnelles.

5) **La poursuite des projets transverses au Pôle** (projet nutrition, projet culture et projet Citoyenneté) et la mise en route du projet Délos/la SEVE financé par l'ARS à hauteur de 73 000€ permettant de concilier « *sensibilisation écologique et autodétermination* » (projet porté par l'ESAT l'Envol, en collaboration avec l'IME du Breuil et le Pôle habitat et vie sociale de Mantes).



**Foyer de Vie Pierre
Delomez – Breuil-Bois-
Robert**

L'activité 2023 est en phase avec les objectifs fixés dans le CPOM. Le foyer a accueilli à l'internat en 2023, 17 femmes et 19 hommes et à l'accueil de jour 1 femme et 4 hommes. 10 séjours temporaires ont été organisés sur la place d'accueil temporaire et pour 8 d'entre elles il s'agit du deuxième séjour. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 44 ans à l'internat et 31 ans à l'externat. Quatre résidents ont plus de 60 ans, le plus âgé a 74 ans. L'activité reste soutenue et largement en phase avec les objectifs CPOM. Les sorties en famille se font plus rares en raison du vieillissement des familles et des résidents. A noter, une sortie et une admission en 2023 sur l'hébergement. La liste d'attente est constituée de 39 demandes pour l'hébergement et 4 demandes pour l'accueil de jour.

L'établissement assure le suivi médical de l'ensemble des résidents au moyen d'un plan de soins personnalisé mais rencontre de grandes difficultés dans le recrutement du personnel de soins. 505 consultations ont été réalisées en 2023 soit une moyenne de 14 visites par résident en forte augmentation par rapport à l'année dernière.

Au cours de l'année 2023, le travail en équipe de direction et en transversalité sur le Pôle s'est poursuivi, nous permettant ainsi de :

- Consolider les missions managériales des cadres ;
- Suivre et travailler sur les plans d'action des Projets d'établissement par l'intermédiaire de groupes de travail ;
- Travailler sur des ajustements dans notre organisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;

6) **La poursuite de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie** des personnes accueillies par la programmation de travaux et l'achat de mobilier adapté et confortable, dans l'attente de l'avancée du projet de transformation de l'offre (notamment la poursuite de la réhabilitation des espaces collectifs et de 5 nouvelles chambres au service Foyer, et la poursuite du rafraîchissement des appartements au service Appartement,).

- Rédiger le cahier des charges du projet de transformation de l'offre d'habitat et créer les grilles d'évaluation à destination de toutes les parties prenantes afin de favoriser la dynamique des parcours.

En 2024, nous poursuivrons nos actions sur les axes de travail suivants :

1) **La consolidation de la dynamique de parcours** des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau.

2) **La poursuite du développement de l'autodétermination** des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement et en adaptant au mieux notre fonctionnement. Les deux projets transverses mis en place sur le Pôle depuis 2022 (projet citoyenneté et projet culture) ont favorisé l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées sous plusieurs aspects ; ils se poursuivront et se développeront en 2024. Nous réfléchissons d'ailleurs à la mise en place de formations « mixtes » (professionnels et bénéficiaires) sur les thématiques importantes, notamment dans le cadre de notre projet inclusif de transformation : formation au FALC, formation sur l'autodétermination et formation à destination des délégués CVS.

3) **Le déploiement de notre projet de transformation de l'offre d'habitat** : en effet suite à :

- ✓ L'élaboration du cahier des charges ;
- ✓ La création de grilles d'évaluation ;
- ✓ Et conformément à l'objectif du nouveau CPOM 2023-2027 de l'Association Délos,

Nous allons amorcer le déploiement de ce projet au cours de l'année 2024 par le biais de :

- ✓ Une information à destination des professionnels lors de la réunion institutionnelle de janvier 2024,
- ✓ Une information à destination des familles lors d'une rencontre avec les familles du Pôle planifiée en février 2024,

² Objectif 8 : Adapter les agréments et cahier des charges aux besoins du territoire pour permettre une fluidification des parcours

Point 5 : Transformer l'offre habitat du secteur Mantes la Jolie en proposant la mise en place d'un EANM

✓ Une information à destination des CVS, et plus largement des personnes accompagnées, lors des réunions programmées sur chaque établissement en mars 2024,

✓ La recherche de biens sur le secteur de Mantes la Jolie avec l'appui du Siège et du Conseil d'administration de l'association,

✓ La mise en place d'une « phase test » avec la préparation de l'arrivée de 4 personnes du foyer de vie dans les locaux du foyer d'hébergement (plus inclusif car situé au sein de la cité),

✓ Le déploiement des grilles d'évaluation qui sont d'ores et déjà utilisées dans le cadre des projets personnalisés et bilans intermédiaires,

✓ La réactualisation de la procédure d'admission et de sortie,

✓ La mise en place d'une Commission d'admission et de parcours commune au Pôle et l'élaboration d'une procédure définissant les modalités d'organisation,

✓ La planification d'une rencontre avec le Conseil Départemental afin d'obtenir la validation du cahier des charges qui prévoit également une augmentation de places d'hébergement et la création d'un Service d'Accueil de Jour de 20 places (extension et transformation du semi-internat de 5 places existant actuellement).

4) La mise en route et le déploiement de la démarche qualité par le biais de :

✓ Un rétroplanning pour les années 2024/2025,

✓ Une formation sur l'utilisation du logiciel AGEVAL à destination des cadres de direction et des secrétaires dès

janvier 2024, puis à destination de tous les salariés du Pôle progressivement.

✓ La mise en place d'un COPIL Qualité et la programmation des 6 réunions 2024,

✓ L'élaboration du Plan qualité du Pôle pour les années 2024/2025 permettant d'identifier les procédures prioritaires selon l'évaluation HAS (18 critères impératifs) mais également en fonction des besoins identifiés sur le terrain,

✓ La mise en place de groupes de travail et l'accompagnement des pilotes,

✓ La programmation et la réalisation des 3 réunions institutionnelles.

5) **La réactualisation du Projet d'établissement du foyer de vie** avec l'accompagnement d'une consultante, dont l'élaboration est programmée sur le premier semestre 2024 (COPIL et groupes de travail) et la phase de relecture et de validation sur le second semestre 2024.

6) **La poursuite des projets transverses au Pôle** (projet nutrition, projet culture et projet Citoyenneté) et la mise en route du projet Délos/la SEVE financé par l'ARS à hauteur de 73 000€ permettant de concilier « sensibilisation écologique et autodétermination » (projet porté par l'ESAT l'Envol, en collaboration avec l'IME du Breuil et le Pôle habitat et vie sociale de Mantes).

7) **La poursuite de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie** des personnes accueillies par la programmation de travaux et l'achat de mobilier adapté et confortable, dans l'attente de l'avancée du projet de transformation de l'offre (notamment la poursuite de la réfection des salles d'eau des unités de vie et de 10 nouvelles chambres



Foyer d'Hébergement Résidence Villa du Cèdre – Versailles

Au 31/12/23, le foyer accueillait 52 personnes : 34 en chambre individuelle, 5 en studio dont 1 couple et 4 en couple en appartement

de type F2, 1 personne seule en F2 + 7 personnes en appartement extérieur (5 en studios et 2 dans un F3). L'activité réalisée en 2023 est conforme aux objectifs du CPOM. Trois entrées et trois sorties ont été constatées en 2023. Les personnes accueillies présentent majoritairement un handicap mental. L'âge moyen est de 43 ans et la répartition par sexe est de 25 femmes, 27 hommes. 21 personnes ont plus de 50 ans. La plupart des résidents travaillent dans 10 ESAT différents (8 ESAT des Yvelines et 2 ESAT des Hauts de Seine). 50 personnes travaillent en milieu protégé, 2 personnes travaillent en milieu ordinaire. 35 personnes travaillent à temps complet et 15 personnes sont à temps partiel (dont 2 sont également accueillies au SAJ), ce qui nécessite une organisation particulière la journée pour le foyer.

Depuis la fin du mois de juillet 2022 et suite à la démission de l'infirmière, nous rencontrons une grande difficulté de recruter d'une nouvelle infirmière. Cette situation nous a conduit à réorganiser le travail en sollicitant trois membres de l'équipe éducative pour assurer le suivi médical des résidents et maintenir le lien avec les différents acteurs de la santé.

Une d'entre elle est chargée de prendre les rendez-vous pour la continuité des soins.

Les deux autres font le lien avec la pharmacie avec qui nous avons signé une convention pour la préparation et la sécurisation des piluliers.

Malgré cette absence d'infirmière, les rendez-vous médicaux sont pris et renseignés sur notre logiciel « FOCAT RESIDENT » permettant à l'ensemble de l'équipe de prendre connaissance de ces derniers et d'assurer l'accompagnement quand cela s'avère nécessaire.

Pour l'année 2023, le Foyer d'hébergement RVDC a assuré l'accompagnement de :

➤ 86 consultations généralistes

➤ 169 consultations spécialistes

- 468 +/- consultations médicales et paramédicales (psychiatre, psychologue, kinésithérapeute, orthophonie, orthoptie, ostéopathe, pédicure, radiologie, vaccins, prise de sang)
- 12 passages aux urgences
- 21 hospitalisations de jour

Suite à la réactualisation du projet de service de la résidence 2022-2027, un certain nombre d'orientations se sont dégagées mettant en lumière la nécessité de transformer l'offre de service proposée et de réadapter l'organisation existante à l'évolution du public accueilli tout en étant en phase avec les politiques publiques. L'objectif consiste à intégrer les compétences acquises et celles à développer des résidents dans l'élaboration et mise en œuvre des projets en lien avec le projet d'établissement. Nous avons commencé à mettre en place des dispositifs permettant l'inclusion des personnes accompagnées dans les tissus sociaux et les engager dans une participation effective qui favoriserait leur l'autodétermination.

L'expérimentation accompagnée par l'équipe éducative ou par la pair aidance nous paraît être un bon moyen pour la personne de s'approprier ou de se réapproprier son parcours de vie. Un défi pour les équipes et un challenge pour la direction.

Nous avons réalisé un certain nombre d'action permettant aux résidents :

- De ne plus dépendre chaque mois de la mise à disposition de leur argent par le foyer mais d'avoir une carte de retrait ;
- De laver seul leur linge ;
- Pour ceux et celles qui sont en studio ou appartement au sein du foyer de faire 1 à 2 fois par semaine leur menu, de faire leurs courses et de préparer leurs repas ;
- Pour un certain nombre de gérer seul leur prise de traitement.

Nous constatons que les résidents sont demandeurs et qu'ils s'investissent pleinement dans ce mouvement.

Il faut former l'équipe sur les enjeux liés à ce nouveau mode de travail, afin de sortir du modèle traditionnel de l'accompagnement basé sur des temps collectifs importants, afin d'assouplir le poids du collectif et permettre aux résidents de maintenir leur compétence et de développer ou découvrir d'autres compétences.

Au-delà de ce qui est engagé dans cette transformation de l'offre, demeure la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap qui nous interpelle sur deux points :

- La question de l'orientation et des difficultés de trouver des places pour les résidents dont l'âge et/ou leur état physique et psychique ne permettent pas leur maintien au sein de la résidence
- La nécessité de continuer à former l'équipe éducative sur les enjeux liés au vieillissement et son impact sur le rythme de vie des résidents. La formation du personnel éducatif reste d'actualité et nous souhaitons continuer la dynamique de la formation collective.

Compte tenu du problème de l'orientation des résidents nous pensons judicieux de réfléchir sur une éventuelle transformation de quelques places du foyer d'hébergement en foyer de vie.



Service d'Accompagnement à la vie Social La Rencontre – Versailles

Conformément à son agrément, le SAVS accueille des adultes porteurs de déficiences intellectuelles et / ou avec des troubles psychiques avec ou sans handicap associé dont la réalisation du projet de vie nécessite un soutien.

L'implantation du SAVS sur la commune de Versailles proche de la gare et des bus reste très accessible pour les personnes accueillies. La plupart des bénéficiaires ont une connaissance des transports et des trajets qu'ils prennent au quotidien. Ils identifient rapidement la gare de Versailles-Chantiers pour se rendre au SAVS.

Le SAVS s'inscrit dans leur parcours de vie et les projets se construisent avec les bénéficiaires sur les axes de l'accès à

l'emploi, le logement, les démarches administratives, la vie quotidienne et la santé.

Le SAVS a un agrément pour accompagner des personnes adultes en situation d'handicap ayant des troubles psychiques et/ou de la déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. La majorité des personnes est sans emploi, sans mesure de protection juridique et porteuse d'un handicap psychique.

L'équipe éducative composée de 4 accompagnateurs est toujours en difficulté de recrutement, il manque deux postes. Aucune démission à déplorer en 2023.

2023 a été une année de continuité dans la réorganisation du travail. Mise en place des réunions hebdomadaires dont l'objectif est l'évaluation ou la réévaluation des suivis des projets des personnes afin que l'accompagnement prenne sens pour les professionnels.

Ces espaces de réunion permettent également de mettre à l'ordre du jour la commission d'admission pour les nouvelles demandes.

Ce moment d'échange et de rencontre apporte une première évaluation de la situation de la personne. Ce qui va dégager une partie des axes d'accompagnement qui définiront les projets coconstruits avec le bénéficiaire et seront formalisés par la suite dans le document individuel d'accompagnement.

Au cours de l'année 2023, 88 demandes reçues - 23 admissions réalisées – 23 personnes sont entrées dans le processus d'admission. 83 personnes (48 hommes et 35 femmes) ont été accompagnées au cours de l'année 2023 dont 3 ont plus de 60 ans.

Les domaines d'accompagnement sont très variés : vie quotidienne, administratif, emploi, santé, logement...

Bien que l'équipe se soit renforcée en 2022, elle n'est toujours pas à son effectif prévu. Au 31 décembre 2023 sur les six postes budgétés quatre étaient pourvus dont un par une personne en alternance. Malgré cette carence au sein de l'équipe éducative, l'activité se maintient avec des entrées et des sorties et chaque personne bénéficie d'une continuité d'accompagnement. L'équipe cadre, la psychologue, l'équipe éducative ainsi que le secrétariat sont toujours mobilisées et actives pour pérenniser les actions menées durant l'année 2023.

Malgré un contexte institutionnel difficile nécessitant un effort considérable pour réorganiser le travail et maintenir le lien avec les personnes accompagnées, l'équipe reste mobilisée et

les efforts se déploient pour répondre à toutes les situations qui se présentent. Dans la réorganisation du travail, la psychologue et la cheffe de service prennent part à ce travail et participent de façon active et effective en mettant leur compétence au service d'un projet collectif.

L'objectif de cette fin d'année a été de :

- ⇒ Inscrire le SAVS dans le pôle « habitat et accompagnement social » permettant une fluidité de parcours et répondre aux demandes des bénéficiaires du service ;
- ⇒ Remettre en place les réunions de projet et de fonctionnements les mardis matin ;
- ⇒ Evaluer ou réévaluer les projets d'accompagnements afin de déterminer un renouvellement ou une fin de prise en charge au SAVS ;
- ⇒ Formaliser les écrits professionnels dans le souci d'une co-construction des projets d'accompagnement ;
- ⇒ Développer les visites à domicile pour un accompagnement de proximité et proposer des activités collectives pour lutter contre le repli et l'isolement des bénéficiaires ;
- ⇒ Réorganiser le temps de travail avec ouverture des samedis, les admissions pour augmenter l'activité du SAVS.

Enfin, les difficultés de recrutement restent toujours importantes et préoccupantes et mettent en lumière le manque d'attractivité des métiers du médico-social en général et plus particulièrement, les métiers d'éducateur spécialisé ou de CESF.



Service d'Accompagnement à la vie Sociale L'Envol – Mantes la Jolie

En 2023, Le service a accompagné 127 personnes (79 hommes et 52 femmes) au cours de l'année 2023. 43 admissions ont été

prononcées sur 136 demandes, ce qui fait un taux de retour encore faible en raison de la difficulté pour le public accueilli à s'engager dans une demande d'aide et de soutien. Le public accueilli présente des parcours complexes avec des troubles psychiques et des troubles du spectre de l'autisme.)

Au cours de l'année 2023, le travail en équipe de direction et en transversalité sur le Pôle s'est poursuivi, nous permettant ainsi de :

- Consolider les missions managériales des cadres ;
- Suivre et travailler sur les plans d'action des Projets d'établissement par l'intermédiaire de groupes de travail ;
- Travailler sur des ajustements dans notre organisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;
- Rédiger le cahier des charges du projet de transformation de l'offre d'habitat et créer les grilles d'évaluation à destination de toutes les parties prenantes afin de favoriser la dynamique des parcours.

En 2024, nous poursuivrons nos actions sur les axes de travail suivants :

La consolidation de la dynamique de parcours des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau, par l'intermédiaire de l'équipe de coordination ; équipe composée aujourd'hui de quatre coordinatrices de parcours. La priorité sera toujours donnée aux partenaires du secteur enfance, et notamment de l'Aide sociale à l'enfance.

La poursuite du développement de l'autodétermination des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement et en adaptant au mieux notre fonctionnement. Les deux projets transverses mis en place sur le Pôle depuis 2022 (projet citoyenneté et projet culture) ont favorisé l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées sous plusieurs aspects ; ils se poursuivront et se développeront en 2024. Nous réfléchissons d'ailleurs à la mise en place de formations « mixtes » (professionnels et bénéficiaires) sur les thématiques importantes, notamment dans le cadre de notre projet inclusif de transformation : formation au FALC, formation sur l'autodétermination et formation à destination des délégués CVS.

3) **Le déploiement de notre projet de transformation de l'offre d'habitat** : en effet suite à :

- ✓ L'élaboration du cahier des charges ;
- ✓ La création de grilles d'évaluation ;
- ✓ Et conformément à l'objectif du nouveau CPOM 2023-2027 de l'Association Délos,

Nous allons amorcer le déploiement de ce projet au cours de l'année 2024 par le biais de et réfléchir à l'impact que cela va avoir sur le SAVS :

- ✓ Une information à destination des professionnels lors de la réunion institutionnelle de janvier 2024,
- ✓ Une information à destination des familles lors d'une rencontre avec les familles du Pôle planifiée en février 2024,
- ✓ Une information à destination des CVS, et plus largement des personnes accompagnées, lors des réunions programmées sur chaque établissement en mars 2024,
- ✓ La recherche de biens sur le secteur de Mantes la Jolie avec l'appui du Siège et du Conseil d'administration de l'association,
- ✓ La mise en place d'une « phase test » avec la préparation de l'arrivée de 4 personnes du foyer de vie dans les locaux du foyer d'hébergement (plus inclusif car situé au sein de la cité),
- ✓ Le déploiement des grilles d'évaluation qui sont d'ores et déjà utilisées dans le cadre des projets personnalisés et bilans intermédiaires,
- ✓ La réactualisation de la procédure d'admission et de sortie,
- ✓ La mise en place d'une Commission d'admission et de parcours commune au Pôle et l'élaboration d'une procédure définissant les modalités d'organisation,
- ✓ La planification d'une rencontre avec le Conseil Départemental afin d'obtenir la validation du cahier des charges qui prévoit également une augmentation de places d'hébergement et la création d'un Service d'Accueil de Jour de 20 places (extension

et transformation du semi-internat de 5 places existant actuellement).

4) **La mise en route et le déploiement de la démarche qualité** par le biais de :

- Un rétroplanning pour les années 2024/2025,
- Une formation sur l'utilisation du logiciel AGEVAL à destination des cadres de direction et des secrétaires dès janvier 2024, puis à destination de tous les salariés du Pôle progressivement.
- La mise en place d'un COPIL Qualité et la programmation des 6 réunions 2024,
- L'élaboration du Plan qualité du Pôle pour les années 2024/2025 permettant d'identifier les procédures prioritaires selon l'évaluation HAS (18 critères impératifs) mais également en fonction des besoins identifiés sur le terrain,
- La mise en place de groupes de travail et l'accompagnement des pilotes,
- La programmation et la réalisation des 3 réunions institutionnelles.

La poursuite des projets transverses au Pôle (projet nutrition, projet culture et projet Citoyenneté) et la mise en route du projet Délos/la SEVE financé par l'ARS à hauteur de 73 000€ permettant de concilier « *sensibilisation écologique et autodétermination* » (projet porté par l'ESAT l'Envol, en collaboration avec l'IME du Breuil et le Pôle habitat et vie sociale de Mantes).

La poursuite de l'amélioration de l'environnement et du cadre de travail des professionnels, en poursuivant la réhabilitation et le réaménagement des locaux, notamment la salle de réunion et la cuisine mise à disposition des équipes.



Service d'Accueil de jour La Rencontre - Versailles

Le SAJ offre à des adultes en situation de handicap un lieu d'accueil et de socialisation sur un temps modulable. 27 personnes ont été accueillies en

2023, dont 2 nouvelles admissions. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 30 ans. L'activité réalisée est conforme aux objectifs CPOM.

Commentaire sur l'accueil et l'admission

En 2023, 9 personnes ont fait une demande d'admission. Sur cet ensemble 2 sont sur la liste d'attente, 4 dossiers sont en en attente de passage en commission d'admission et 1 dossier après passage en commission a eu un avis défavorable et 2 ont été admises. Nous avons réorienté la personne vers le soin afin qu'elle soit stabilisée.

Nous constatons cependant, que le temps d'attente avant de pouvoir obtenir une place est un réel problème pour la quasi-totalité des demandes et que le fait de ne pas pouvoir obtenir

l'assurance d'une prise en charge à temps plein est un sujet très préoccupant pour les familles.

Les demandes pour une prise en charge à temps plein émanent de familles monoparentales ou de celles dont les deux parents travaillent.

Par ailleurs, sur les 16 notifications d'orientation adressées directement par la MDPH au SAJ, 13 n'ont pas données suite à la proposition d'orientation malgré 11 rencontres effectuées. En effet, cela ne correspond pas aux attentes de la plupart de ces personnes.

Chaque demande est étudiée et les personnes sont reçues en entretien par la coordonnatrice du SAJ et la psychologue si elles le souhaitent.

Orientation des personnes accueillies

L'ailleurs et l'après S.A.J sont au centre des problématiques rencontrées par les personnes que nous recevons et leurs familles. Il est extrêmement complexe, compte tenu du peu de places en accueil temporaire et des listes d'attente, de mettre

en œuvre des stages de découverte dans des établissements d'hébergement (foyer de vie principalement), afin de familiariser les personnes accueillies à un autre mode de vie, que celui que représente la cellule familiale.

L'accueil temporaire est une formule très intéressante pour les familles et les personnes qui ont encore du mal à se faire à l'idée d'une séparation engendrée par une admission en foyer. La séparation est souvent douloureuse, voire inenvisageable. Il est donc nécessaire de faire un travail conjoint auprès de la personne, de ses parents et parfois de ses proches (fratrie principalement).

Il est à noter que l'orientation d'une personne du service vers un autre établissement est corrélée au départ d'un résident dans un des foyers pressentis. Les départs de foyers sont de deux ordres : soit une réorientation, soit le décès d'usagers. Cette situation ne permet pas d'avoir une vision à court ou moyen terme sur les sorties au niveau du service.

Parmi les 25 personnes présentes au 31 décembre 2023, 3 personnes sont engagées dans un processus de réorientation en ESAT. Des stages doivent être encore réalisés avant de pouvoir finaliser ces demandes. Trois personnes accueillies sont dans cette démarche d'orientation en foyer de vie et une en habitat inclusif.

Au total, sur l'année 2023, le service aura accompagné 27 personnes pour une capacité de 18 places et accueilli 14 personnes pour des stages de découverte et un groupe de 4 jeunes tout au long de l'année à raison d'une demi-journée par semaine en partenariat avec un IME.

Le travail avec les familles

L'équipe du SAJ est en lien avec les familles quasi quotidiennement par le biais d'un cahier de liaison et lorsque cela s'avère nécessaire en contactant directement les familles par mail ou par téléphone.

Au-delà de ce quotidien, nous rencontrons à minima 1 fois par an chaque famille lors de la réactualisation du projet de la personne.

Les familles peuvent également rencontrer à leur demande les membres de l'équipe.

Vers une démarche inclusive

Les personnes que nous recevons ne peuvent pas toutes certes intégrer le monde du travail, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont des capacités d'autonomie dans la vie quotidienne (déplacements en transport en commun, achats...).

Cette autonomie acquise laisse à penser qu'il est possible de s'inscrire dans la vie de son quartier et autour du SAJ. Pour ce

faire, nous avons développé de nouvelles activités, afin de permettre à certaines personnes accueillies de faire des recherches sur les différentes activités et commerces, de développer ou de renforcer des capacités telles l'utilisation des transports en commun, l'entretien de son espace de vie...

Descriptif des problématiques rencontrées

Trois problématiques émergent au niveau du SAJ :

En premier lieu, il s'agit de celle de l'orientation. En effet, comme il est déjà mentionné dans le bilan, l'orientation dans d'autres structures dépend essentiellement des places disponibles. Or celles-ci demeurent relativement rares d'une part, et d'autre part, certains établissements ne font pas d'admission avant 40 ans, ce qui limite le champ du possible pour des personnes n'ayant pas atteint cet âge.

En second lieu vient celle des demandes d'admission. Les demandes émanent d'IME ou d'autres CAJ. Dans la plupart des cas, il est demandé par les familles de pouvoir bénéficier d'un accueil à temps plein. La limitation de l'accueil à temps plein à 20% de l'effectif ne permet pas de répondre aux besoins.

Tertio cela concerne des demandes d'accompagnements spécifiques pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique.

La dynamique institutionnelle mise en œuvre depuis la création du SAJ perdure, tout en évoluant au fil des départs et arrivées de nouveaux éducateurs. Nous avons pu observer des demandes émergées avec l'arrivée de nouvelles personnes accueillies plus jeunes et qui aspirent à avoir une vie quasi ordinaire notamment par le logement. Il nous paraît important de prendre en compte ces demandes et de pouvoir y apporter des réponses concrètes.

Dans cette optique, nous allons consolider la dynamique de parcours des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau par l'intermédiaire de la coordinatrice du SAJ. Nous allons également mettre en place une grille d'évaluation adaptées à ce nouveau dispositif.

Nous allons poursuivre le développement de l'autodétermination des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement en adaptant au mieux notre fonctionnement, en favorisant l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées.

Donnons davantage de pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap en ouvrant le champ des possibles.

Secteur Habitat et Soins « Pôle Autisme »



Foyer d'Accueil Médicalisé L'Orée des Bouleaux - Limay

Le FAM de l'Orée des Bouleaux accueillait au 31/12/23, 40 résidents pour 40 places autorisées (9 femmes et 31 hommes), 36 en internat et 4 en externat. 5 résidents sont âgés de

plus de 45 ans. L'âge moyen des résidents est de 34 ans. L'activité réalisée est en conformité avec les objectifs du CPOM. 1 entrée (1 résident venant du FAM BDS) et 1 sortie (orientation en MAS) ont été réalisées en 2023.

Le projet d'établissement est fondé sur :

- L'acquisition, la confirmation et le développement de l'autonomie des résidents dans la satisfaction des besoins de la vie courante.
- Le développement de l'aptitude à la communication, soit par les moyens courants, soit par les moyens de substitution.
- L'amélioration de l'aptitude à la vie sociale.
- Les valeurs s'appuient sur le principe de placer le résident au centre du dispositif. Ceci a pour conséquence

d'adapter, au maximum des moyens, l'organisation aux besoins des personnes accueillies.

- Le principe d'une prise en charge individualisée est la ligne directrice de l'action. Dans ce travail, un large partenariat avec les familles est recherché.

Le FAM « Orée des Bouleaux » dispose à ce jour de salariés formés majoritairement à la sémiologie de l'autisme, TEACCH, ABA, PECS, supervisés deux fois par mois avec l'utilisation de l'EPO, outil rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents.

Après 2 années particulières (2020, 2021) fortement impactées par la pandémie, les résidents ont quasiment recouvré une vie normale.

En effet, l'organisation « d'avant COVID », est à nouveau présente, avec quelques aménagements souhaités par les professionnels.

Toutefois, cette crise sanitaire a peu impacté le FAM, sur les vacances de postes et notre difficulté à recruter du personnel diplômé. Cela demeure toutefois encore très fragile et instable. Nous devons demeurer vigilants, mais l'Orée des Bouleaux a su faire face à cet épisode sans trop de dommages, comparé au FAM de Plaisir.

Nous arrivons plus facilement à fidéliser le personnel et à recruter des professionnels qualifiés. Le nombre d'embauches cette année est proche du nombre de départs. L'ancienneté des salariés progresse et les personnels non formés, partent en formations qualifiantes.

Impacts :

- Encore des recours à des CDD, que nous arrivons à fidéliser, sur de longs remplacements.

Socles :

- Les formations en lien avec les RBPP, ont été engagées, comme convenu.
- Maintenir les formations, partager une culture commune de l'autisme, augmenter les méthodes et outils adaptés aux personnes accueillies, demeurent un levier fondamental de progression professionnelle et d'investissement.
- Ajoutons à cela, les supervisions pour PECS et TEACCH qui cimentent les pratiques individuelles et surtout collectives.
- Le FAM « L'Orée Des Bouleaux » dispose à ce jour, de salariés formés à la sémiologie de l'autisme, mais aussi à TEACCH, ABA, PECS, pour un grand nombre d'entre eux, supervisés deux fois par mois, avec l'utilisation de l'EPO ; outil d'évaluation rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national. Nous sommes donc en totale correspondance, avec les RPPB de la HAS.
- Un nouveau projet d'établissement est écrit et finalisé depuis septembre 2022. La présentation aux différentes instances associatives est réalisée. L'association a validé les documents.

- Identiquement pour les outils de la loi 2002-2.

Objectifs à courts moyen terme :

- Maintenir le niveau de formations et supervisions et ainsi continuer à croître en technicité, voire en expertise.
- Répondre aux recrutements par la montée en compétences des professionnels déjà présents. Cette orientation est une des réponses possibles au turn-over et à la perte des savoirs.
- Fidélisation du vivier des CDD qui sont potentiellement les recrues de demain en CDI.
- Continuer à dynamiser positivement les équipes sur la qualité du travail accompli.
- Moderniser les outils d'accompagnement en intégrant plus de technologies.
- Débuter le nouveau projet architectural, dont la réflexion a débuté en 2018 !
- Favoriser l'inclusion de nos résidents dans les espaces de droit commun et augmenter les apprentissages fonctionnels, autant que nécessaire.
- Veiller à une juste collaboration avec le CVS et les familles, pour déterminer les objectifs de progression individuels et collectifs.
- Construction de la PUR qui accueillera 3 résidents autistes présentant une forte complexité.

Enfin, souhaitons qu'après ces 2 années particulières, nous puissions maintenir l'élan qui est le nôtre, en préservant notre niveau de technicité.

Malgré un bassin d'emplois normalement favorable, il faut demeurer vigilants, à cause de la crise que connaît notre secteur. Toutefois, nous continuons nos efforts pour permettre à cet établissement et évidemment aux personnes accueillies, d'être accompagnées dans les meilleures conditions possibles.

L'ouverture de la PUR fin 2024, début 2025, est un enjeu majeur pour répondre aux besoins particuliers des futurs résidents, aux profils très « atypiques ».

C'est un point de vigilance que nous devons avoir, car certains professionnels du FAM, postulent à la constitution d'une équipe mobile ; cette dernière est en attente de validation par les ATC.

Nous espérons que ces candidatures internes à la PUR, ne « déshabillent » pas les effectifs du FAM et que nous saurons trouver les ressources de remplacement.

La refonte totale de l'architecture du FAM est également un chantier important, qui peut fragiliser les équipes par les bouleversements rencontrés, durant les 2 prochaines années.

Cela sera l'occasion de penser une nouvelle composition des maisons, en lien avec un axe important du projet d'établissement 2023- 2027, qu'est le vieillissement des personnes autistes.

Il nous faudra positiver cette période qui débouchera sur un mieux-vivre et un nouveau projet d'accompagnement, pour l'ensemble des résidents et des professionnels.

Gageons que notre secteur connaisse une embellie afin que nous puissions répondre aux différents objectifs ici énoncés.



Foyer d'Accueil Médicalisé Le Bois des Saules - Plaisir

Le FAM du Bois des Saules accueillait au 31/12/23, 32 résidents pour 32 places (6 femmes et 26 hommes) dont 4 externes. 11 personnes sont âgées de plus de 45 ans et l'âge moyen des résidents est de 37 ans. L'activité réalisée est conforme aux objectifs du

CPOM. Deux admissions en 2023, l'une en internat et l'autre en externat. Deux sorties : une personne est décédée et une personne a été transférée au FAM ODB.

Les missions de l'établissement s'appuient sur les recommandations de bonnes pratiques « ANESM » et « HAS ». Pour un service de qualité des personnes avec T.S.A, les prises en charge répondent au dernier référentiel Autisme.

Ce projet est fondé sur :

- L'acquisition, la confirmation et le développement de l'autonomie des résidents dans la satisfaction des besoins de la vie courante.
- Le développement de l'aptitude à la communication, soit par les moyens courants, soit par les moyens de substitution.
- L'amélioration de l'aptitude à la vie sociale.

Les valeurs s'appuient sur le principe de placer le résident au centre du dispositif. Ceci a pour conséquence d'adapter, au maximum des moyens, l'organisation aux besoins des personnes accueillies. Le principe d'une prise en charge individualisée est la ligne directrice de l'action. Dans ce travail, un large partenariat avec les familles est recherché.

Le FAM « Le Bois des Saules » dispose à ce jour de salariés formés majoritairement à la sémiologie de l'autisme, TEACCH, ABA, PECS, supervisés deux fois par mois avec l'utilisation de l'EPO, outil rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents.

Depuis septembre 2021, alors que les postes étaient quasiment tous pourvus, nous connaissons toujours une pénurie importante de personnels qualifiés.

Le FAM est en situation dégradée et le recours aux intérimaires est toujours préjudiciable à la qualité de l'accompagnement.

Malgré toutes les démarches entreprises pour embaucher de nouveaux salariés, nous présentons un déséquilibre majeur entre les CDI formés et les intérimaires.

Le nombre de départs de salariés est supérieur aux recrutements.

Malgré la mise en place de formations idoines sur les outils d'accompagnement dédiés aux personnes avec TSA, nous n'arrivons pas à recouvrer la qualité d'avant COVID.

Impacts :

- Le recours à de nombreux CDD.
- Perte de qualifications et de technicité.
- Baisse de la qualité.
- Mécontentement des familles.
- Charges importantes liées à l'intérim.

Socles :

- Les formations en lien avec les RBPP, ont tout de même été engagées.
- Maintenir les formations, partager une culture commune de l'autisme, augmenter les méthodes et outils adaptés aux personnes accueillies, demeurent un levier fondamental de progression professionnelle et d'investissement.

- Ajoutons à cela, les supervisions « PECS et TEACCH » qui ne cimentent plus comme avant (cf vacances de postes), les pratiques individuelles et collectives. Toutefois, nous devons maintenir notre objectif de qualité.
- Le FAM « Le Bois des Saules » dispose à ce jour de salariés en CDI, formés majoritairement à la sémiologie de l'autisme, mais aussi à TEACCH, ABA, PECS, supervisés deux fois par mois.
- L'EPO demeure notre grille d'évaluation des compétences des résidents, outil d'évaluation rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents. Nous sommes donc en totale correspondance avec les RPPB de la HAS.
- Les outils de la loi 2002 sont écrits et validés.

Objectifs à courts moyen terme :

- Maintenir le niveau de formations et supervisions et ainsi continuer à maintenir la technicité.
- Répondre aux recrutements par la montée en compétences des professionnels déjà présents. Cette orientation est une des réponses possibles au turn-over et à la perte des savoirs.
- Fidélisation du vivier des CDD qui sont potentiellement les recrues de demain en CDI.
- Recours réalisés à des agences d'intérim, en sus de Médicoop. Accès plus large aux qualifications et un autre bassin d'emploi, orienté sur le Grand Versailles.
- Continuer à dynamiser positivement les équipes sur la qualité du travail accompli.
- Moderniser les outils d'accompagnement, en intégrant plus de technologies. « FOCAT Résidents, RGPD » ; bientôt AGEVAL pour la préparation de l'évaluation externe.
- Maintenir un niveau d'investissements immobiliers idoine pour cet établissement, âgé de plus de 20 ans.
- Favoriser l'inclusion de nos résidents dans les espaces de droit commun et augmenter les apprentissages fonctionnels, autant que nécessaire.
- Veiller à une juste collaboration avec le CVS et les familles, pour déterminer les objectifs de progression individuels et collectifs.
- Construction de la PUR qui accueillera 3 résidents autistes présentant une forte complexité.

Enfin, souhaitons qu'après ces 2 années particulières, nous puissions recouvrer l'élan qui était le nôtre avant septembre 2021.

Les ressources humaines sont impactées et manquent particulièrement sur ce FAM.

Malgré un bassin d'emplois normalement favorable, nous sommes fragilisés par la crise que connaît notre secteur. Malgré toutes nos tentatives, les postes vacants demeurent trop importants.

Toutefois, nous continuons nos efforts pour permettre à cet établissement et évidemment aux personnes accueillies, d'être accompagnées dans les meilleures conditions possibles, dans cet environnement extrêmement dégradé, soucieux et parfois dangereux pour la sécurité de tous.

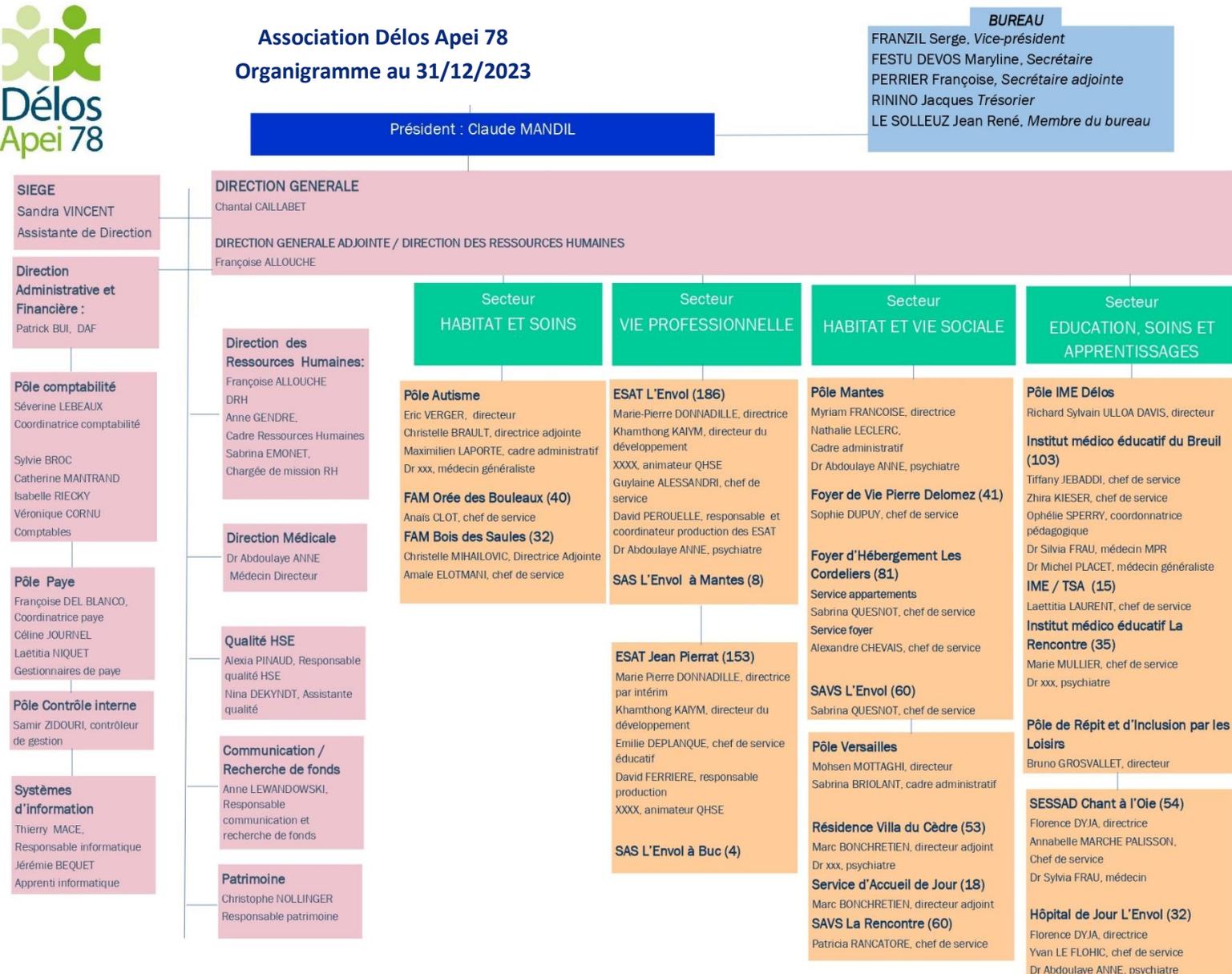
L'ouverture de la PUR fin 2024, début 2025, est un enjeu majeur pour répondre aux besoins particuliers des futurs résidents, au profil très « atypique ».

Gageons que notre secteur connaisse une embellie afin que nous puissions répondre aux différents objectifs ici énoncés.

Organigramme de DélOs Apei 78 au 31/12/2023



Association DélOs Apei 78 Organigramme au 31/12/2023



Evènements 2023

➤ Le Forum de l'association a eu lieu le 29 mars 2023

Le forum de l'association s'est déroulé dans la salle des fêtes de Thoiry.



Nos 16 établissements ont exposé leurs spécificités et leurs activités.

Nos salariés, personnes accueillies, familles, partenaires et d'autres associations nous ont rendu visite.

Les échanges et les partages étaient intéressants entre acteurs du secteur du handicap.

Vous trouverez en pièce jointe des photos ainsi que le lien pour visionner le film : <https://youtu.be/HZgSmnJwg8>

➤ Exposition Rictus

Le Foyer de Vie Pierre Delomez et le Foyer des Cordeliers ont réalisé le projet RICTUS. Ce sont 32 binômes (Personnes accueillies et professionnels volontaires) qui ont été photographiés avec la grimace de leur choix, et une vidéo making off permet de souligner l'ambiance et l'implication de tous.

Ce projet a été mené par nos deux intervenants de la société Bons Plans.

Après l'Agora de Mantes la Jolie, l'Hôtel de ville, les mairies de Gassicourt, du Val Fourré puis le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la GPSO en janvier 2023, la mairie de Bonnières en mai 2023 et la médiathèque de Magnanville en octobre 2023 ont eu la gentillesse d'accueillir cette exposition.

Pour une fois la lumière est projetée sur ces personnes et elles se sentent mise en valeur pour ce qu'elles sont. Grâce à ces grimaces il est impossible de déceler qui est en situation d'handicap.

Une vidéo sur la réalisation de ce projet : <https://www.youtube.com/watch?v=46yFLVivcqw>



➤ L'ESAT L'Envol fête ses 50 ans

Jeudi 8 juin, les professionnels et les travailleurs se sont retrouvés Hall 5 du parc des expositions de Mantes la Jolie.

La journée était dédiée aux travailleurs, ils ont reçu la médaille du travail, la plus ancienne travailleuse a démarré en 1982 à l'ESAT !

Quelle émotion pour les travailleurs, ils étaient si fiers de porter cette médaille autour de leur cou.

La musique a accompagné cette journée avec le groupe de Philippe Paupy et celui de Thierry Macé, 2 salariés de l'association.

C'était une journée de rencontre avec des anciens salariés et travailleurs, il y avait beaucoup d'émotion.



➤ Presse

Il y a eu plusieurs articles au cours de l'année : La Note de Mantes la Ville, Toutes les nouvelles de Rambouillet et une émission de radio sur BPM.

➤ **Le Challenge des salariés**

Rachid et Jean-Marie, éducateurs sur le pôle habitat du Mantois ont organisé un challenge des salariés à l'IME du Breuil le samedi 10 juin 2023.

Des professionnels se sont investis dans l'organisation de cette journée qui ont grandement participé à réaliser ce projet.

Les personnes présentes ont passé un excellent moment avec beaucoup de fou rire. Des courses en sac au tournoi de basketla journée a été bien remplie avec un excellent barbecue. L'esprit DELOS TEAM était bien présent durant les épreuves : bon état d'esprit d'équipe, bonne humeur, adaptabilité des épreuves et des règles, rires et taquineries bon enfant, cohésion, participation, challenge personnel ou collectif défié et le fairplay, qui nous caractérise tant.

Un nouveau Challenge aura lieu en 2024.



➤ **Le DuoDay**

Le DuoDay est une journée de partage et d'échanges entre employeurs et personnes handicapées.

Le principe du DuoDay est qu'une entreprise, une collectivité ou une association accueille à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Au programme : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et ensemble, dépasser nos préjugés.

C'est le 23 novembre 2023 la 8ème édition de cette journée depuis sa création en France en 2016.

A l'ESAT L'Envol, 25 contrats ont été signés entre des entreprises et les travailleurs de l'ESAT.

Cette année, 2 jeunes de l'IME du Breuil ont aussi participé au DuoDay au Leroy Merlin de Buchelay.

➤ **2 députés viennent nous rendre visite**

William Martinet, député de la 11^e circonscription des Yvelines est venu nous rencontrer à l'IME La Rencontre de Trappes en Yvelines en mai 2023

Nous avons visité l'établissement avec Richard Ulloa Davis, le directeur du pôle IME, Marie Mullier la cheffe de service ainsi que Jacques Rinino, administrateur de l'association. Deux professionnelles de l'établissement, Julie et Sandrine ont parlé de leurs métiers, leurs envies et les problématiques.

Charles Rodwell, député de la 1^{re} circonscription des Yvelines est venu au Foyer d'hébergement La résidence Villa du Cèdre à Versailles en juin 2023

Nous avons visité l'établissement et nous surtout évoqué les nombreuses problématiques de nos métiers, les problèmes de recrutement en particulier.

M^{me} Martine Schmit qui siège au CVS en tant que représentante de la ville de Versailles nous a accompagné tout au long de cette visite.

➤ **Sponsoring d'une équipe de 2 salariés coureurs de fond**

Deux salariés de l'association sont sponsorisés par l'association dans le cadre de leur activité sportive de course de fond. Ils portent les couleurs de l'association lors des courses et font connaître nos établissements et services et les actions menées par l'association en faveur des personnes handicapées. Leurs performances sportives servent ainsi la cause des personnes accueillies.

➤ **Mise en place et développement des réseaux sociaux de l'association**

Délos Apei 78 communique grâce au site internet <http://www.delos78.org/>.

L'association est également présente sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Cela représente 3530 personnes qui nous suivent sur les réseaux sociaux. LinkedIn est le réseau le plus suivi. 120 articles ont été écrits sur notre site internet, il y a plus de 700 visites par jour sur le site.

La vidéo est le vecteur de communication indispensable. Au 31/12/2023 nous avons plus de 74000 vues des 124 vidéos visibles sur notre page YouTube.

- **Actions de Collectes de fonds**

- **Organisation de l'opération brioches du 13 au 15 octobre 2023**

Quelques commandes ont été livrées et les brioches étaient aussi disponibles dans nos Drive des 2 ESAT à Buc et Mantes la Ville et sur les stands à Auchan, Leroy Merlin Buchelay, l'Hôpital de Mantes, et le Leclerc d'Anet.

Pour la première fois nous étions présents au marché de Versailles grâce à un partenariat avec Apei de Versailles.

De nombreux collègues et écoles ont participé à l'opération brioches.

Nous avons eu l'aide de nombreux bénévoles, des bénévoles qui sont là chaque année ainsi que de nouvelles personnes.



- **Appel à projet Orange**

Nous sommes fiers d'avoir reçu la Fondation Orange dans notre antenne TSA qui fait partie de l'IME du Breuil.

Nous avons remporté un appel d'offre : la musicothérapie, outil thérapeutique pour l'enfant porteur de trouble du spectre autistique. Les responsables de la Fondation sont venus constater sur le terrain les effets bénéfiques de ce projet.

Florence, éducatrice au Foyer de vie Pierre Delomez a accompagné 4 résidents à Roland Garros grâce à l'invitation de la Fondation Orange. Ils ont apprécié le repas, l'encadrement de l'équipe Orange et la bonne ambiance du stade.

L'ESAT Jean Pierrat a répondu à un appel à projet de la Fondation Orange sur l'inclusion Sociale et Numérique. Ce projet prendra la forme d'un premier film documentaire écrit, tourné et monté par les travailleurs et projeté pour et par les différents partenaires. Plusieurs objectifs sont inclus dans ce projet, acquérir des compétences techniques, des objectifs communicationnels et psychologiques sur le long terme. Les travailleurs de notre établissement ont été très touchés par l'intérêt que la Fondation Orange leur a porté et sont impatients de commencer l'atelier vidéo. Les vidéos <https://www.youtube.com/c/DelosApei78>

- **L'IPAG lance un crowdfunding pour notre association**



5 étudiants de l'ipag en Master 1 entrepreneuriat et gestion de projets ont eu pour mission de lever plus de 3000€ en un mois.

Ils ont mis leurs connaissances en digital afin de nous aider à financer une aire de sports.

La résidence Villa du Cèdre à Versailles possède un espace idéal pour accueillir une aire de sport, mais faute de moyens, rien n'est véritablement proposé.

La campagne Ulule a permis de récolter plus de 4000€. Avec cette somme l'établissement a pu remplacer le filet de protection qui protège le terrain et acheter 2 buts de foot.

3 des 5 jeunes sont venus nous rendre visite le jeudi 26 octobre.

C'était un moment de partage très agréable, nous tenons à remercier ces jeunes qui se sont investis pour notre association.

Les résidents et les professionnels étaient heureux de les rencontrer.

« Une association en bonne santé financière »

Compte de résultat au 31/12/2023

Le résultat comptable de l'exercice 2023 est excédentaire de 304 406,53€ contre un résultat comptable excédentaire de 957 884,98€ l'an passé.

Le résultat administratif s'élève à +1 350 301,87€ (contre un déficit budgétaire prévu de 60 469€ et un constat de +1 544 281,60€ en 2022).

Le résultat d'exploitation ressort négatif de 510 485,01€ (contre un résultat positif de 510 485,01€ en 2022).

Le résultat financier est excédentaire de 314 521,37€ (contre un déficit de 72 768,17€ l'an passé).

Le résultat exceptionnel ressort positif de 459 246,82€ (contre un résultat positif de 536 973,14€ sur l'exercice précédent).

Bilan financier au 31/12/2023

Le fonds de roulement d'investissement (FRI) est positif de 10 851 652,00€, contre 9 747 197,76€ à fin 2022, soit une variation positive de 1 104 454,24€. Cette variation provient notamment de l'affectation des résultats antérieurs en réserve de compensation des charges d'amortissement (+815K€), de la constitution des provisions pour le renouvellement des immobilisations (+123K€), des opérations d'investissement (430K€ acquisition/amortissement), des fonds dédiés à l'investissement (+344K€) et au remboursement des emprunts (-540K€).

Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) est positif de 7 068 833,37€ (la diminution de 328 265,87€ découle notamment de l'affectation des résultats 2022, du résultat constaté sur l'exercice et des mouvements sur les provisions et fonds dédiés).

Le fonds de roulement net global (FRNG) est positif de 17 920 485,37€ (en augmentation de 776 188,37€, en corrélation le FRI et le FRE).

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est négatif de 1 121 563,44€ à fin 2023 ; ce signifie un excédent de financement d'exploitation (EFE), contre un EFE de 1 323 830,28€ à fin 2022). La variation globalement constatée fait ressortir une accélération de délai de paiement des créances (+454K€) et d'une accélération de délai de paiement des dettes et des charges sociales et fiscales (-273K€).

La trésorerie qui ressort positive de 19 042 048,81€ (en hausse de 573 921,53€) est en cohérence avec la structure financière des grands équilibres financiers et le résultat excédentaire de l'exercice.

Le bilan financier en fin d'exercice 2023 confirme, comme les années précédentes, une situation stable, saine et équilibrée ; ce qui est primordial dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour permettre à l'association de remplir la mission d'accompagnement des personnes accueillies des structures.

Bilan financier au 31/12/2023

BILAN FINANCIER							1/2
BIENS	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023	FINANCEMENTS	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles brutes	777 838.59	768 075.63	782 175.63	Apports ou Fonds associatifs	9 245 489.54	9 235 358.17	9 190 768.71
Immobilisations corporelles brutes	47 755 687.82	48 104 265.58	49 044 724.20	Excédents affectés à l'investissement	3 848 603.69	3 848 603.69	3 843 670.43
<i>Terrains</i>	<i>654 912.07</i>	<i>654 912.07</i>	<i>654 912.07</i>	Subventions d'investissement	1 013 757.60	994 297.09	871 980.11
<i>Agencements de terrain</i>	<i>32 680.70</i>	<i>32 680.70</i>	<i>32 680.70</i>	Réserves de compensation des charges d'amortissement	4 440 377.68	5 074 959.61	5 889 614.19
<i>Constructions et IGAAC⁽¹⁾</i>	<i>36 764 815.71</i>	<i>37 846 338.43</i>	<i>38 445 094.59</i>	Provisions pour renouvellement des immobilisations	1 712 359.84	1 832 895.69	1 955 730.70
<i>Installations, matériels et outillage</i>	<i>4 387 918.27</i>	<i>3 997 519.92</i>	<i>4 093 842.64</i>	Fonds dédiés à l'investissement			344 085.38
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>5 915 361.07</i>	<i>5 572 814.46</i>	<i>5 818 194.20</i>	Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif	758 901.84	827 372.59	925 514.70
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	564 900.64	754 750.13	930 380.93	Emprunts & dettes financières	6 417 533.48	5 886 111.99	5 345 798.75
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Dépôts & cautionnements reçus	41 310.00	41 310.00	41 310.00
Immobilisations financières	174 508.18	174 740.59	170 729.46	Amortissements des immobilisations	30 890 027.03	31 242 160.02	32 801 972.62
Amortissements compt. excédentaires différés (cpte 1161)				<i>Agencements de terrain</i>	<i>31 115.77</i>	<i>31 993.12</i>	<i>32 680.70</i>
Charges à répartir	35 813.68	32 557.89	29 302.10	<i>Constructions et IGAAC</i>	<i>21 830 008.31</i>	<i>22 959 017.89</i>	<i>24 347 987.86</i>
				<i>Installations techniques, matériels & outillages</i>	<i>3 889 297.96</i>	<i>3 522 925.27</i>	<i>3 640 843.77</i>
Autres				<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>4 490 122.28</i>	<i>4 061 394.58</i>	<i>4 089 414.85</i>
Comptes de liaison investissement				<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>	<i>649 482.71</i>	<i>666 829.16</i>	<i>691 045.44</i>
TOTAL II	49 308 748.91	49 834 389.82	50 957 312.32	Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-178 409.99	-178 409.99	-178 409.99
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (II-I)				Autres (résultats non contrôlés ou non affectés par des tiers financeurs)	776 928.72	776 928.72	776 928.72
Actifs stables d'exploitation				Comptes de liaison investissement			
Report à nouveau déficitaire des activités SMS ⁽²⁾ sous gestion contrôlée				TOTAL I	58 966 879.43	59 581 587.58	61 808 964.32
Report à nouveau déficitaire hors activités SMS ⁽²⁾				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	9 658 130.52	9 747 197.76	10 851 652.00
Résultat déficitaire des activités SMS ⁽²⁾ sous gestion contrôlée				Financements stables d'exploitation			
Résultat déficitaire hors activités SMS ⁽²⁾	10 131.37	44 589.46	39 231.96	Réserves et provisions de couverture du BFR	1 145 899.03	1 145 899.03	1 145 899.03
Créances glissantes (dont ESAT - CHRS)	99 422.56	99 422.56	99 422.56	Réserves de compensation des déficits	1 795 785.04	1 810 650.81	1 728 480.47
Droits acquis par les salariés non provisionnés :				Résultat excédentaire des activités SMS ⁽²⁾ sous gestion contrôlée	816 637.09	1 002 474.44	343 638.49
<i>CET, Prov p/départ en retraite non provisionnées (cpte 116-3)</i>	<i>34 509.00</i>			Résultat excédentaire hors activités SMS ⁽²⁾			
Autres				<i>Report à nouveau excédentaire affecté à :</i>			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				En attente d'affectation	748 374.26	604 525.89	493 121.24
TOTAL IV	144 062.93	144 012.02	138 654.52	Financement des mesures d'exploitation	1 678 696.85	1 858 922.97	2 167 060.71
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (IV-III)				Provisions pour risques et charges	571 365.43	492 631.19	33 000.00
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF				Dépréciation des stocks & créances	15 264.15	15 264.15	15 723.55
				Fonds dédiés	531 729.69	610 742.78	1 280 564.40
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				TOTAL III	7 303 751.54	7 541 111.26	7 207 487.89
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	7 159 688.61	7 397 099.24	7 068 833.37
				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	16 817 819.13	17 144 297.00	17 920 485.37

⁽¹⁾IGAAC : Installations générales, agencements et aménagements des constructions

⁽²⁾activités ESMS : activités sociales et médico-sociales

Bilan financier au 31/12/2023 (suite)

BIENS	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023	FINANCEMENTS	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks et en-cours	17 638.94	22 537.30	20 059.42	Avances reçues			
Avances et acomptes versés	54 026.58	34 629.64	84 004.88	Fournisseurs d'exploitation	1 015 303.05	1 322 156.05	1 398 016.28
Créances sur organismes payeurs, usagers	2 287 831.64	2 313 844.96	2 765 303.80	Dettes sociales et fiscales	4 096 623.88	4 417 090.75	4 652 077.16
Créances diverses d'exploitation	548 852.63	539 321.79	527 708.78	Dettes diverses d'exploitation	114 307.10	141 198.53	102 764.91
Créances irrécouvrables en non-valeur				Produits constatés d'avance		20 000.00	
Charges constatées d'avance	57 862.14	102 235.00	117 056.58	Ressources à reverser à l'aide sociale	2 399.04	951.64	1 596.55
Dépenses pour congés payés (cpte 115922)	1 662 341.00	1 571 488.00	1 524 128.00	Fonds déposés par les usagers	8 820.00	6 490.00	5 370.00
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation				Comptes de liaison exploitation			
TOTAL VI	4 628 552.93	4 584 056.69	5 038 261.46	TOTAL V	5 237 453.07	5 907 886.97	6 159 824.90
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (V-VI)	608 900.14	1 323 830.28	1 121 563.44
Liquidités				Financements à court terme			
Valeurs mobilières de placement	8 584 883.97	8 554 718.04	10 164 662.04	Fournisseurs d'immobilisations	32 064.40	21 702.24	2 357.30
Disponibilités	8 873 899.70	9 935 111.48	8 879 744.07	Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
Autres				Intérêts courus non échus			
Comptes de liaison trésorerie				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	17 458 783.67	18 489 829.52	19 044 406.11	TOTAL VII	32 064.40	21 702.24	2 357.30
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	17 426 719.27	18 468 127.28	19 042 048.81	TRÉSORERIE NÉGATIVE (VII-VIII)			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	71 540 148.44	73 052 288.05	75 178 634.41	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	71 540 148.44	73 052 288.05	75 178 634.41

Compte de résultat au 31/12/2023

CHARGES	Exercice n 2023	Exercice n-1 2022	PRODUITS	Exercice n 2023	Exercice n-1 2022
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	15 967.45	17 785.51	Cotisations	15 882.00	16 556.00
Variation de stocks			Ventes de biens et services	3 228 221.78	2 965 141.17
Achats de matières premières et autres approvisionnements	49 702.96	69 667.16	Ventes de marchandises	36 573.33	35 270.87
Variation de stocks	2 477.88	-4 898.36	<i>dont ventes de prestations relatives aux activités SMS ⁽¹⁾</i>		
Autres achats et charges externes	13 308 991.50	11 848 846.59	Ventes de prestations de services	3 191 648.45	2 929 870.30
Aides financières			<i>dont ventes de prestations relatives aux activités SMS ⁽¹⁾</i>	3 191 648.45	2 929 870.30
Impôts, taxes et versements assimilés	1 855 885.36	1 831 100.37	<i>(prestations de services ESAT)</i>		
- sur rémunérations	1 592 018.07	1 549 037.70	Produits de tiers financeurs	30 340 904.37	29 640 547.91
- sur impôts	263 867.29	282 062.67	Concours publics	30 314 040.99	29 606 008.99
Salaires et traitements	15 273 989.03	14 985 062.51	<i>dont produits de tarification relatifs aux activités SMS ⁽¹⁾</i>	30 314 040.99	29 606 008.99
- salaires et traitements soumis à cotisations	15 165 756.99	15 010 218.29	Subventions d'exploitation	26 863.38	34 538.92
- salaires et traitements non soumis à cotisations	108 232.04	-25 155.78	Versements fondateurs ou consommation dotation consomptible		
Charges sociales	6 440 932.16	6 412 791.64	Ressources liées à la générosité du public		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 177 145.18	2 113 572.73	Dons manuels		
Dotations aux provisions	33 000.00	256 503.25	Mécénats		
Reports en fonds dédiés	1 201 994.57	104 576.31	Legs, donations et assurances-vie		
Autres charges	1 610 119.36	1 360 073.35	Contributions financières ⁽²⁾	1 561 671.00	1 354 739.00
			Reprises s/amort, dépréciations, provisions et transferts de charges	535 588.39	388 396.76
			Utilisation des fonds dédiés	464 164.57	41 650.22
			Autres produits	5 415 842.68	5 098 535.01
TOTAL II	41 970 205.45	38 995 081.06	TOTAL I	41 562 274.79	39 505 566.07
1. Résultat d'exploitation excédentaire (I-II)		510 485.01	1. Résultat d'exploitation déficitaire (I-II)	407 930.66	
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 255.79	3 255.79	Autres intérêts et produits assimilés	437 995.47	61 469.20
Intérêts et charges assimilés	120 218.31	130 981.58	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Autres charges financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	123 474.10	134 237.37	TOTAL III	437 995.47	61 469.20
2. Résultat financier excédentaire (III-IV)	314 521.37		2. Résultat financier déficitaire (III-IV)		72 768.17
3. Résultat courant excédentaire avant impôts (I-II+III-IV)		437 716.84	3. Résultat courant déficitaire avant impôts (I-II+III-IV)	93 409.29	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	209 936.93	170 373.20	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	705 253.42	438 934.67
- exercice courant	170 984.95	161 125.35	- exercice courant	253 894.00	229 811.00
- exercices antérieurs	38 951.98	9 247.85	- exercices antérieurs	451 359.42	209 123.67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 759.42	85 337.81	Produits exceptionnels sur opérations en capital	191 666.87	542 756.08
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	261 718.20	245 699.39	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	40 741.08	56 692.79
TOTAL VI	478 414.55	501 410.40	TOTAL V	937 661.37	1 038 383.54
4. Résultat exceptionnel excédentaire (V-VI)	459 246.82	536 973.14	4. Résultat exceptionnel déficitaire (V-VI)		
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (organisme privé agissant sans but lucratif) (VIII)	61 431.00	16 805.00	PARTICIPATIONS DES SALARIÉS (VII)		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII)	42 633 525.10	39 647 533.83	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	42 937 931.63	40 605 418.81
Résultat comptable excédentaire (solde créditeur)	304 406.53	957 884.98	Résultat comptable déficitaire (solde débiteur)		
<i>dont excédent des activités sous gestion contrôlée</i>			<i>dont déficit des activités sous gestion contrôlée</i>		
REPRISE DE RÉSULTATS ET DE RÉSERVES			REPRISE DE RÉSULTATS ET DE RÉSERVES	874 744.34	633 756.62
NEUTRALISATION DE PROVISIONS POUR CP (variation négative N)		47 360.00	NEUTRALISATION DE PROVISIONS POUR CP (variation positive N)	171 151.00	
RESULTAT EFFECTIF DE L'EXERCICE (excédentaire)			RESULTAT EFFECTIF DE L'EXERCICE (déficitaire)		
(résultat administratif excédentaire)	1 350 301.87	1 544 281.60	(résultat administratif déficitaire)		
<i>Dont Résultat gestion propre</i>	-25 322.96	-19 284.37			
<i>Dont Résultat gestion contrôlée</i>	1 375 624.83	1 563 565.97			

activités SMS : activités sociales et médico-sociales ⁽¹⁾

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ⁽²⁾

	exercice 2023	exercice 2022		exercice 2023	exercice 2022
RÉSULTAT COMPTABLE	304 406.53	957 884.98	<i>Prévisions budgétaires (pour mémoire) :</i>	<i>Résultat comptable</i>	-559 252.54
Reprise sur les comptes 115 et 106 (résultats et réserves antérieurs)	874 744.34	633 756.62		<i>Reprise de résultat et réserves</i>	498 783.54
Neutralisation de provisions pour CP (variation N)	171 151.00	-47 360.00		<i>Résultat administratif</i>	-60 469.00
RÉSULTAT ADMINISTRATIF	1 350 301.87	1 544 281.60		-302 890.00	

Bilan comptable au 31/12/2023

ACTIF	AU 31/12/2023			AU 31/12/2022	PASSIF	AU 31/12/2023	AU 31/12/2022
	Montant brut	Amort & Prov	Montant net	Montant net			
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	782 175.63	-691 045.44	91 130.19	101 246.47	Fonds associatifs sans droit de reprise	7 713 037.70	7 757 627.16
<i>Frais d'établissement</i>	386 763.07	-386 763.07			Fonds associatifs avec droit de reprise	21 200.00	21 200.00
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	395 412.56	-304 282.37	91 130.19	101 246.47	<i>Dons & legs</i>		
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>					<i>Subventions d'investissement</i>	21 200.00	21 200.00
<i>Avances et acomptes</i>					Ecarts de réévaluation	762 245.00	762 245.00
Immobilisations corporelles	49 975 105.13	-32 110 927.18	17 864 177.95	18 283 684.85	<i>Ecarts de réévaluation sur des bien avec droit de reprise</i>	762 245.00	762 245.00
<i>Terrains</i>	654 912.07		654 912.07	654 912.07	Réserves	13 477 627.74	12 750 076.76
<i>Constructions et IGAAAC⁽¹⁾</i>	38 477 775.29	-24 380 668.56	14 097 106.73	14 888 008.12	<i>Réserves (hors réserves des ESSMS sous gestion contrôlée)</i>	393 394.69	393 394.69
<i>Installations techniques, matériels & outillages</i>	4 093 842.64	-3 640 843.77	452 998.87	474 594.65	<i>Subventions d'investissement aff à des biens renouvelables</i>	694 286.01	694 286.01
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	5 818 194.20	-4 089 414.85	1 728 779.35	1 511 419.88	<i>Excédents affectés à l'investissement</i>	3 450 275.74	3 455 209.00
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	930 380.93		930 380.93	754 750.13	<i>Réserve de trésorerie</i>	544 647.92	544 647.92
<i>Avances et acomptes</i>					<i>Réserves de compensation des déficits</i>	1 728 480.47	1 810 650.81
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					<i>Réserves de compensation des charges d'amortissement</i>	5 889 614.19	5 074 959.61
Immobilisations financières	170 729.46		170 729.46	174 740.59	<i>Autres réserves</i>	776 928.72	776 928.72
<i>Participationset Créances rattachées aux participation</i>					Report à nouveau	957 643.96	713 550.87
<i>Autres titres immobilisés</i>					<i>Report à nouveau hors activités SMS⁽²⁾</i>		
<i>Prêts</i>					<i>Report à nouveau des activités SMS⁽²⁾ non contrôlées</i>		
<i>Autres immobilisations financières</i>	170 729.46		170 729.46	174 740.59	<i>Report à nouveau des activités SMS⁽²⁾ sous gestion contrôlée</i>	2 660 181.95	2 463 448.86
					<i>Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	-178 409.99	-178 409.99
					<i>Charges des activités SMS⁽²⁾ dont la prise en compte est différée</i>	-1 524 128.00	-1 571 488.00
					Résultat de l'exercice	304 406.53	957 884.98
					<i>Résultats hors activités SMS⁽²⁾</i>	-39 231.96	-44 589.46
					<i>Résultats des activités SMS⁽²⁾ non contrôlées</i>		
					<i>Résultats des activités SMS⁽²⁾ sous gestion contrôlée</i>	343 638.49	1 002 474.44
					Subventions d'équipement & d'investissement (renouvelables)	871 980.11	994 297.09
					Provisions réglementées	3 482 496.51	3 261 519.39
					<i>Couverture du besoin en fonds de roulement</i>	601 251.11	601 251.11
					<i>Provisions p/renouvellement des immobilisations</i>	1 955 730.70	1 832 895.69
					<i>Réserves des plus-values nettes d'actif</i>	925 514.70	827 372.59
					<i>Amortissements dérogatoires</i>		
					<i>Autres provisions réglementées</i>		
TOTAL I	50 928 010.22	-32 801 972.62	18 126 037.60	18 559 671.91	TOTAL I	27 590 637.55	27 218 401.25
COMPTES DE LIAISON					COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II					TOTAL II		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques		
Stocks et en cours	20 059.42		20 059.42	22 537.30	Autres provisions	33 000.00	492 631.19
<i>Matières premières et fournitures</i>	20 059.42		20 059.42	22 537.30	Fonds dédiés ou reportés	1 624 649.78	610 742.78
<i>Autres approvisionnements</i>							
<i>En-cours de production (biens et services)</i>					TOTAL III	1 657 649.78	1 103 373.97
<i>Stocks de produits et de marchandises</i>					DETTES		
<i>Autres stocks</i>					Emprunts & dettes auprès des éts de crédit	5 345 798.75	5 886 111.99
Fournisseurs débiteurs	75 865.60		75 865.60	32 928.50	Emprunts & dettes financières divers	41 310.00	41 310.00
<i>dont Avances & acomptes versés sur commandes</i>	75 865.60		75 865.60	32 928.50	Avances & acomptes sur commandes		
Créances	3 392 763.19	-15 723.55	3 377 039.64	2 871 351.48	Redevables créditeurs		
<i>Créances redevables et comptes rattachés</i>	2 883 594.63	-15 723.55	2 867 871.08	2 416 320.36	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 398 016.28	1 322 696.05
<i>Autres créances</i>	509 168.56		509 168.56	455 031.12	Dettes sociales & fiscales	4 645 862.48	4 350 367.57
Valeurs mobilières de placement	10 164 662.04		10 164 662.04	8 554 718.04	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 357.30	21 162.24
Disponibilités	8 879 744.07		8 879 744.07	9 935 111.48	Autres dettes	108 134.91	147 688.53
<i>Banques</i>	8 848 959.86		8 848 959.86	9 914 358.63			
<i>Caisse</i>	30 784.21		30 784.21	20 752.85			
TOTAL III	22 533 094.32	-15 723.55	22 517 370.77	21 416 646.80	TOTAL IV	11 541 479.72	11 769 336.38
COMPTES DE RÉGULARISATION					COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	IV 117 056.58		117 056.58	102 235.00	Produits constatés d'avance	V	20 000.00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	V 29 302.10		29 302.10	32 557.89			
Primes de remboursement des obligations	VI						
Ecart de conversion (actif)	VII				Ecart de conversion (actif)	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	73 607 463.22	-32 817 696.17	40 789 767.05	40 111 111.60	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	40 789 767.05	40 111 111.60

⁽¹⁾IGAAC : Installations générales, agencements et aménagements des constructions

activités SMS : activités sociales et médico-sociales⁽²⁾

Résultats administratifs au 31/12/2022

RÉSULTAT COMPTABLE	Réserve Compensation des déficits (cpte 106856)	Réserve Compensation des charges d'amort (cpte 106857)	Reprise de résultat (cpte 11501 ou 1159)	Financement de mesures d'exploitation (cpte 11503)	Dépenses pour congrés payés(1) (cpte 115922)	Reprise des autres réserves (1)	RÉSULTAT ADMINISTRATIF CORRIGÉ
-----------------------	--	---	---	---	--	---------------------------------------	--------------------------------------

(1) Neutralisation de la provision comptable constituée sur l'exercice

Financement ARS SANITAIRE

HDJ L'Envol	152 240.79		2 031.57		31 400.00	1 654.00		187 326.36
-------------	------------	--	----------	--	-----------	----------	--	------------

Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BPAS)

SESSAD Chant à l'Oie	-30 105.90		13 072.24		7 500.00	10 287.00		753.34
IME du Breuil	-122 824.98		53 670.51	231 310.61	48 000.00	35 161.00		245 317.14
IME La Rencontre	-60 022.49			70 497.93	13 000.00	21 383.00		44 858.44
ESAT Jean Pierrat - BPAS	267 362.53		7 500.00		11 000.00	3 831.00		289 693.53
ESAT L'Envol - BPAS	-40 090.04				28 000.00	26 470.00		14 379.96
FAM Le Bois des Saules Soins	-110 413.49				25 500.00	-4 534.00		-89 447.49
FAM L'Orée des Bouleaux Soins	-125 353.44				27 000.00	5 598.00		-92 755.44
SOUS-TOTAL	-221 447.81		74 242.75	301 808.54	160 000.00	98 196.00		412 799.48

Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BAPC)

ESAT Jean Pierrat - BAPC	112 215.90				1 500.00	-3 875.00		109 840.90
ESAT L'Envol - BAPC	353 167.84				45 000.00	3 574.00		401 741.84
SOUS-TOTAL	465 383.74				46 500.00	-301.00		511 582.74

Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL MÉDICO-SOCIAL

FAM Le Bois des Saules Hébergement	-65 434.52	28 421.08	1 700.00		16 000.00	-10 220.00		-29 533.44
FAM L'Orée des Bouleaux Hébergement	-172 836.59				22 000.00	3 591.00		-147 245.59
FDV Pierre Delomez	-114 698.62		31 831.50		40 000.00	-9 087.00		-51 954.12
FDH Les Cordeliers	-190 449.89		37 255.21		12 500.00	22 464.00		-118 230.68
FDH Résidence Villa du Cèdre	113 707.76		3 660.88		25 741.00	35 670.00		178 779.64
SAS L'Envol & Jean Pierrat	-12 449.98	313.21	1 515.87	3 864.90	3 900.00	2 856.00		0.00
SAVS L'Envol	54 933.24		2 675.75		5 200.00	3 774.00		66 582.99
SAVS La Rencontre	107 212.76				5 000.00	-1 208.00		111 004.76
SAJ La Rencontre	50 346.09		2 633.01		5 924.44	-1 667.00		57 236.54
SOUS-TOTAL	-229 669.75	28 734.29	81 272.22	3 864.90	136 265.44	46 173.00		66 640.10

Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL

PAT Saint Quentin								
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Financement FRAIS DE SIÈGE

Siège	177 131.52			-19 284.37	14 000.00	25 429.00		197 276.15
-------	------------	--	--	------------	-----------	-----------	--	------------

Financement ASSOCIATION

Association (vie associative)	-39 231.96						13 909.00	-25 322.96
-------------------------------	------------	--	--	--	--	--	-----------	------------

TOTAL	304 406.53	28 734.29	157 546.54	286 389.07	388 165.44	171 151.00	13 909.00	1 350 301.87
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	---------------------

Proposition d'affectation des résultats administratifs au 31/12/2023

RÉSULTAT ADMINISTRATIF CORRIGÉ à affecter	Fonds propres (cpt 1021)	Excédents affectés à l'investissement (cpt 1068522)	Réserve Compensation des déficits (cpt 106856)	Réserve Compensation des charges d'amort (cpt 106857)	Report à nouveau (cpt 11501 ou 1158)	Financement de mesures d'exploitation (cpt 11503)	Equilibre par fongibilité
---	--------------------------	---	--	---	--------------------------------------	---	---------------------------

Financement ARS SANITAIRE

HDJ L'Envol	187 326.36				187 326.36		
-------------	------------	--	--	--	------------	--	--

Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BPAS)

SESSAD Chant à l'Oie	753.34		753.34				0.00
IME du Breuil	245 317.14		1 648.32		226 517.83		17 150.99
IME La Rencontre	44 858.44				62 009.43		-17 150.99
ESAT Jean Pierrat - BPAS	289 693.53		107 490.60				182 202.93
ESAT L'Envol - BPAS	14 379.96		14 379.96				
FAM Le Bois des Saules Soins	-89 447.49						-89 447.49
FAM L'Orée des Bouleaux Soins	-92 755.44						-92 755.44
SOUS-TOTAL	412 799.48		124 272.22		288 527.26		0.00

Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BAPC)

ESAT Jean Pierrat - BAPC	109 840.90				109 840.90		
ESAT L'Envol - BAPC	401 741.84				401 741.84		
SOUS-TOTAL	511 582.74				511 582.74		

Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL MÉDICO-SOCIAL

FAM Le Bois des Saules Hébergement	-29 533.44		25 820.05				-55 353.49
FAM L'Orée des Bouleaux Hébergement	-147 245.59		25 820.05				-173 065.64
FDV Pierre Delomez	-51 954.12						-51 954.12
FDH Les Cordeliers	-118 230.68						-118 230.68
FDH Résidence Villa du Cèdre	178 779.64						178 779.64
SAS L'Envol & Jean Pierrat	0.00						0.00
SAVS L'Envol	66 582.99						66 582.99
SAVS La Rencontre	111 004.76						111 004.76
SAJ La Rencontre	57 236.54					15 000.00	42 236.54
SOUS-TOTAL	66 640.10		51 640.10			15 000.00	0.00

Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL

PAT Saint Quentin							
-------------------	--	--	--	--	--	--	--

Financement FRAIS DE SIÈGE

Siège	197 276.15				147 276.15	50 000.00	
-------	------------	--	--	--	------------	-----------	--

Financement ASSOCIATION

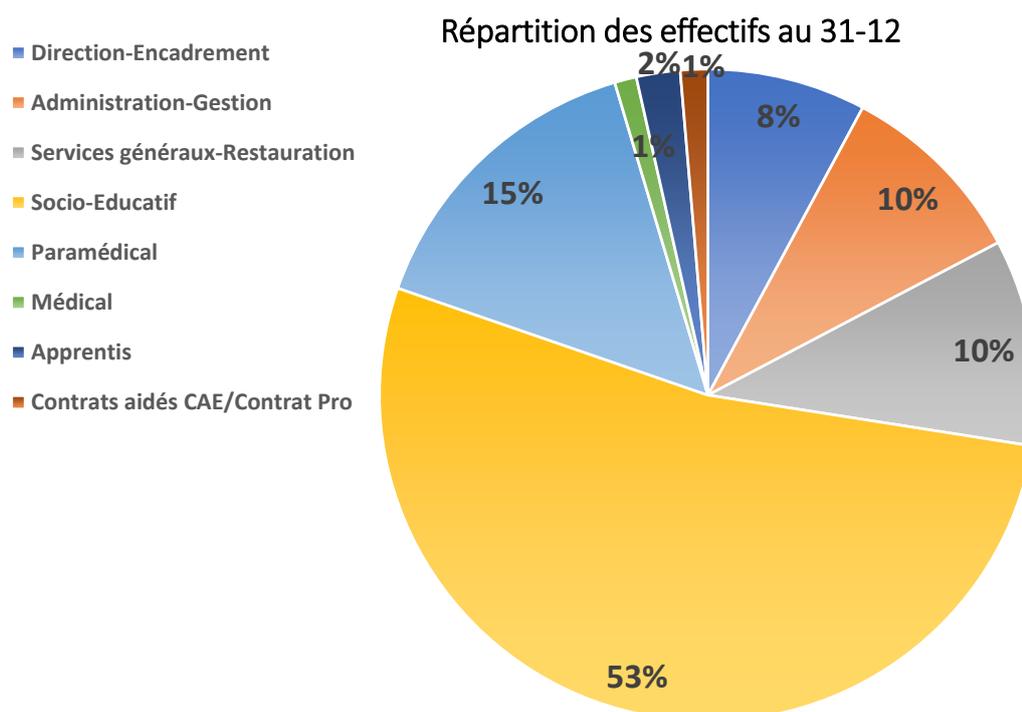
Association (vie associative)	-25 322.96	-25 322.96					0.00
-------------------------------	------------	------------	--	--	--	--	------

TOTAL	1 350 301.87	-25 322.96		175 912.32		1 134 712.51	65 000.00	0.00
--------------	---------------------	-------------------	--	-------------------	--	---------------------	------------------	-------------

Bilan Social

Effectifs par catégories Socio Professionnelles au 31-12-2023

	CDI			CDD			TOTAL	% répartition
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Direction-Encadrement	11	18	29				29	7.82%
Administration-Gestion	4	31	35				35	9.43%
Services généraux-Restauration	12	26	38				38	10.24%
Socio-Educatif	42	146	188	4	4	8	196	52.83%
Paramédical	7	48	55		1	1	56	15.09%
Médical	3	1	4				4	1.08%
Apprentis				1	7	8	8	2.16%
Contrats aidés CAE/Contrat Pro				3	2	5	5	1.35%
TOTAL	79	270	349	8	14	22	371	100.00%



Bilan Social :

En 2023, la catégorie socio-professionnelle la plus représentative est toujours celle du personnel Socio-Educatif qui totalise 53% des effectifs, tous types de contrats confondus. Viennent en deuxième position les paramédicaux puis les services généraux-restauration.

Formation

Bilan quantitatif du plan de formation par catégorie professionnelle :

Sur 371 salariés (CDI/CDD), 271 personnes ont bénéficié de 15 895 heures de formation qui ont été réparties par catégorie professionnelle :

BILAN FORMATIONS	INDIVIDUELLES	QUALIFIANTES	COLLECTIVES	CONTRATS PRO / APPR	SST (Interne hors plan)	GLOBAL
Nombre D'HEURES 2023	358	3054	3626	8857	791	15895
Nombre de Formations	13	12**	17*	24**	11	66
Nombre de personnes	13	12	222	24	84	271
<i>Catégorie professionnelle</i>						
Educatif / Social	7	8	117	23	52	155
Paramédical	5	1	44		15	50
Médecine			3			3
Administratif	1		4	1	8	6
Service Généraux			5		6	5
Dir / Chef de Service		3	49		3	52
Financement 2023 (€)	14 735 €	84 884 €	90 045 €	124 673 €		314 338 €

* formations collectives esms ou inter esms

** dont formations pluriannuelles déjà en cours avant 2022

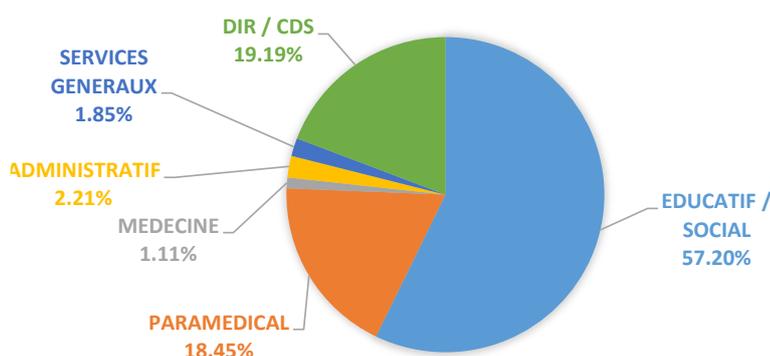
Les fonds mutualisés de Branche : Les fonds mutualisés sont sollicités essentiellement pour toutes les formations qualifiantes, et également certaines formations collectives. Ils permettent un financement à hauteur d'un certain % du coût total. Tous les différents fonds mutualisés obtenus sont, en cas de formations pluriannuelles, des sommes sanctuarisées pour la totalité de la formation qui commence dans l'année du bilan.

PTP Projet de Transition Professionnelle : aucun salarié n'était en PTP en 2023.

CPF : une formation financée en partie par le CPF en 2023.

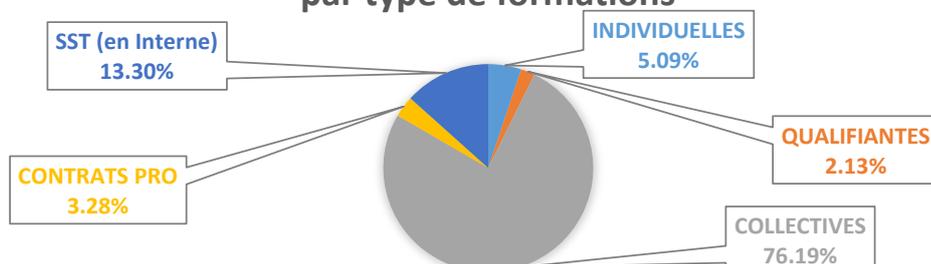
SST (en interne, deux salariés formateurs) : 11 formations dont 4 initiales et 7 recyclages.

Répartition des personnes formées par catégorie professionnelle



Conclusion : **Par rapport à 2021 et 2022** : De par les 53% de représentation de la CSP socio-éducative dans les effectifs tout type de contrats confondus, on retrouve logiquement un pourcentage assez comparable au niveau du nombre de formations dans cette CSP (57 % en 2023).

Répartition des personnes formées par type de formations



Bilan Formation / Plan de développement des compétences

Financement	INDIVIDUELLES	QUALIFIANTES	COLLECTIVES	Total
CIFA (Compte Adhérent) 2021 (€)	18 526.36 €	27 972.59 €	121 800.97 €	168 299.92 €
Fonds Mutualisés de Branche (FMB) engagés pour formations démarrées en 2021 (€)		14 472.38 €	23 200.00 €	37 672.38 €
Financement				
CIFA (Compte Adhérent) 2022 (€)	18 928.28 €	35 857.27 €	67 678.00 €	122 463.55 €
Fonds Mutualisés de Branche (FMB) engagés pour formations démarrées en 2022 (€)		8 876.00 €	27 600.00 €	36 476.00 €
Financement				
CIFA (Compte Adhérent) 2023 (€)	7 648.32 €	43 976.34 €	44 596.94 €	96 221.60 €
Fonds Mutualisés de Branche (FMB) engagés pour formations démarrées en 2023 (€)			45 448.00 €	45 448.00 €

NATURE DES FORMATIONS SUIVIES - Plan de Formation 2023

Individuelles	FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DU FOYER
	LE PROFIL SENSORIEL DE DUNN (ÉVALUATION DE LA SENSORIALITÉ ET AMÉNAGEMENTS)
	MAITRE D'APPRENTISSAGE
	ORGANISATION DU TRAVAIL ET GESTION DU TEMPS
	PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE
	THERAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE - FONDEMENTS THEORIQUES ET MISE EN TUTEUR DE PROXIMITE
	VAE EDUCATRICE SPECIALISEE
Qualifiantes	BPJEPS
	CERTIFICATION ADAPTER SES PRATIQUES MANAGÉRIALES AUX TRAVAILLEURS D'ESAT
	CHEF DE SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
	COORDINATRICE
	DE ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
	DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ
	DIRIGEANT DE L'ÉCONOMIE MÉDICOSOCIALE
MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOCIALES	
Collectives	ACCOMPAGNER LA VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PH
	APPROFONDISSEMENT DES TECHNIQUES RECOMMANDÉES
	CONDUITE DES ENTRETIENS
	CONJUGUER PLAISIR ET ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION
	CONNAISSANCES ACTUALISÉES TSA (TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME)
	DEVELOPPEMENT DU POUVOIR AGIR :
	HANDICAP PSYCHIQUE
	HANDICAP PSYCHIQUE - COMPRENDRE LES MODES D'EXPRESSION DES TROUBLES
	LES ÉMOTIONS ET LA COMMUNICATION DANS LA RELATION PROFESSIONNELLE
	LES RELATIONS ENTRE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ET PROFESSIONNELS EN ESAT : LES
MISE EN PLACE DE L'ABA (ANALYSE APPLIQUÉE DU COMPORTEMENT)	
MISE EN PLACE DE STRATÉGIES COMPORTEMENTALES ET DÉVELOPPEMENTALES	
REDUIRE AGRESSIVITÉ VERBALE ET PHYSIQUE	
TECHNIQUES DE PRESELECTION, DE DIAGNOSTIC ET D'ÉVALUATION D'UNE CANDIDATURE	
Alternance	MANAGER EN INFRASTRUCTURES ET CYBERSÉCURITÉ DES SI
	DE MONITEUR EDUCATEUR
	DE EDUCATEUR SPECIALISÉ

Bilan Formation / Budget des établissements et services de Délos Apei 78

Bilan formations – Budget des établissements : Sur 371 salariés (CDI/CDD), 718 personnes ont bénéficié de 5 379 heures de formation qui ont été réparties par catégorie professionnelle :

** formations collectives esms ou inter esms

BILAN FORMATIONS	INDIVIDUELLES	QUALIFIANTES	COLLECTIVES	CONTRATS PRO / APPR	GLOBAL
Nombre D'HEURES 2023	413		4966		5379
Nombre de Formations	19		45 **		64
Nombre de personnes	19		699		718
<i>Catégorie professionnelle</i>					
Educatif / Social	9		454		463
Paramédical	2		126		128
Médecine			3		3
Administratif	3		29		32
Service Généraux	2		11		13
Dir / Chef de Service	3		76		79
Coût sur 2023 (€)	18 365,00€		106 362,68€**		124 727,68€

Conclusion : Le nombre d'heures de formations en 2023 faites sur le budget des établissements, est un peu supérieur à celui de 2022 (4666 heures sur 2022), et touche également plus de personnes (718 en 2023 contre 665 en 2022), mais avec plus de formations collectives qu'individuelles.

Comme c'est souvent le cas, le nombre de formations en 2023 faites sur le budget des établissements est à peu près équivalent au nombre de formations faites sur le plan, mais ce sont des formations plus courtes et non qualifiantes.

NATURE DES FORMATIONS SUIVIES - Budget établissements 2023	
Individuelles	ANIMATEUR RETRAITE
	ATELIER EN SANTE MENTALE
	BARKLEY - PROGRAMME ENTRAINEMENT AUX HABILETES PARENTALES
	CONVENTION ANRQ PSY
	DU PATIENT TRACEUR A L'ACCOMPAGNE TRACEUR
	FORMATEUR SST
	FORMATION METIER "INGENIERIE PEDAGOGIQUE"
	LA DEMARCHE DE RECONNAISSANCE DES COMPETENCES POUR LA DELIVRANCE DES
	MAC FORMATEUR SST
	PECS NIVEAU 1
	PERMIS FCO TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES
	RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BR BC
	SE FAMILIARISER AVEC LA REGLEMENTATION EN ETABLISSEMENT RECEVANT DU
VAE DE EDUCATEUR SPECIALISE	
Collectives	10 JOURNEES NATIONALES DES CHEFS DE SERVICE
	ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
	ANALYSES DE PRATIQUES - GROUPE DE REFLEXION SUR LA PARENTALITE
	ANIMER ET DISPENSER L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT
	ATELIER DE PERFECTIONNEMENT ET EVALUATION USAGE DE LA SOLUTION AMIKEO
	ATELIER PARTICIPATIF : COMMUNICATION ET HANDICAP
	BASES DE L'APICULTURE NIV 1 ET 2
	CONNAISSANCES ACTUALISEES TSA (TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME)
	EIG COMPTABILITE - TRAITEMENTS BANCAIRES
	EQUILIBRE ALIMENTAIRE
	EVOLUTION - TRANSFORMATION DE L'OFFRE EN FAVEUR D'UNE APPROCHE
	FOCAT PLANNING
	FOCAT RESIDENT & FOCAT RESIDENT PERFECTIONNEMENT
	FORMATION AIDANTS CONNECT IDF
	FORMATION PECS NIVEAU 1
	GRH ATELIER PARAMETRAGE DE LA PAIE
	INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANOEUVRE
	INTEGRER LA TABLETTE NUMERIQUE AMIKEO EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL
	LA PROTECTION DES MAJEURS
	LA RESPONSABILITE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
	MAINTIEN DES ACQUIS EN EVACUATION ET INCENDIE
	MISE EN PLACE DE STRATEGIES COMPORTEMENTALES ET DEVELOPPEMENTALES
	MOBILISER L'ANALYSE APPLIQUEE DU COMPORTEMENT POUR FACILITER L'INCLUSION
	MODALITES DE SCOLARISATION EN UEMA - MODULE 2
	MODULE RISQUE INCENDIE EXTINGTEURS ET PREVENTION EVACUATION
	MODULE RISQUE PREVENTION EVACUATION - RISQUE INCENDIE EXTINGTEURS
	PREVENTION ET GESTION DES COMPORTEMENTS VIOLENTS DE RESIDENTS
	RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANOEUVRE
	RETOUR EXPERIENCE SUITE FORMATION INITIATION AU CONCEPT DE
	SENSIBILISATION A L'APPROCHE SYSTEMIQUE : TRAVAIL AVEC LES FAMILLES
	SENSIBILISATION RCPD
	SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE ET A L'EVACUATION
	SST RECYCLAGE / SST INITIALE
STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT COMPORTEMENTALES ET DEVELOPPEMENTALES	
SUPERVISION ET ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES	
SUPERVISION PECS	
VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE SEXUELLE	

Chiffres Clés 2023

RELATIONS SOCIALES

- ⇒ **14** membres titulaires
- ⇒ **8** suppléants aux CSE
- ⇒ **1** délégué syndical
- ⇒ **7** membres du CSSCT
- ⇒ **14** réunions de CSE dont **2** CSE Extraordinaire
- ⇒ **4** réunions de négociations annuelles (NAO)
- ⇒ **3** réunions de la CSSCT

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

- ⇒ **9** réunions de comité de direction
- ⇒ **2** réunions de comité de direction élargi
- ⇒ **14** réunions de comité de gestion
- ⇒ **34** réunions de Conseil de la Vie Sociale ou réunion de groupes d'expression des usagers
- ⇒ **4** réunions de CDU
- ⇒ **11** réunions de secteur d'activité
 - **3** réunions de Secteur Vie Professionnelle
 - **3** réunions du Secteur Habitat et soins
 - **3** réunions du Secteur Education, soins et apprentissage
 - **2** réunions du Secteur Habitat et Vie Sociale

RESSOURCES HUMAINES

371 salariés dont :

- 289** femmes et **90** hommes
- 349** CDI et **22** CDD
- 35** Administration / Gestion
- 38** Services généraux et restauration
- 196** Sociaux Éducatif
- 56** Paramédical et **4** Médical
- 29** Direction / Encadrement
- 5** contrat pro et **8** apprentis

FORMATION DES SALARIES

15 895 heures de formation pour 271 personnes dont :

- 207** femmes
- 64** hommes

- 358** heures de formation Individuelles
- 3 054** heures de formation qualifiantes
- 4 626** heures de formation collectives
- 8 857** heures de formation contrat pro
- 791** Heures de formation SST interne

ADHERENTS A L'ASSOCIATION

- ⇒ **280** adhérents dont :
- ⇒ **13** membres du conseil d'administration
- ⇒ **6** membres du bureau

GOUVERNANCE

- ⇒ **19** Membres actifs élus
- ⇒ **1** assemblée générale ordinaire
- ⇒ **1** assemblée générale ordinaire
- ⇒ **1** assemblée générale Extraordinaire
- ⇒ **7** conseils d'administration
- ⇒ **11** réunions du bureau
- ⇒ **14** Comités de gestion
- ⇒ **2** réunions des commissions finances et Recherche de fonds
- ⇒ **1** réunion de Comité d'éthique
- ⇒ **4** réunions de Commission projets

PROFIL DES USAGERS ET TRAVAILLEURS ACCUEILLIS DANS LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

- 1 202 personnes accueillies dont :**
- 372** personnes handicapées employées par les ESAT Et
- 554** personnes porteuses de déficiences intellectuelles
- 321** personnes porteuses d'un handicap psychique
- 247** personnes porteuses d'autisme et autres TED
- 100** personnes ont un trouble du langage
- 92** personnes ont des troubles du comportement et de la communication
- 12** personnes sont polyhandicapées
- 100** personnes porteuses d'autres handicaps

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

- 1157** personnes résident dans les Yvelines (78)
- 12** personnes résident dans les Hauts-de-Seine (92)
- 13** personnes résident dans l'Eure (27)
- 5** personnes résident en Eure-et-Loir (28)
- 11** personnes résident dans un autre département

REPARTITION PAR AGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

1 202 personnes accueillies dont :

- 10** âgée de 3 à 6 ans
- 250** âgées de 7 à 19 ans
- 293** âgées de 20 à 29 ans
- 224** âgées de 30 à 39 ans
- 213** âgées de 40 à 49 ans
- 160** âgées de 50 à 59 ans
- 29** âgées de 60 ans et plus

COMMUNICATION ET RESEAUX SOCIAUX

- 120** Articles publiés sur le site internet
- 124** Vidéos
- 3 330** personnes nous suivent sur les réseaux sociaux

Lexiques

ADASI :	Association pour le développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt général
AG :	Assemblée Générale
ANDESI :	Association nationale des cadres du social
ANDICAT :	Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT
ARESSIF :	Association pour le regroupement des établissements spécialisés pour le Sport en Ile de France
ARS :	Agence Régionale de Santé
CA :	Conseil d'Administration
CD 78 :	Conseil départementale des Yvelines
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CDU :	Commission des usagers
CET :	Compte Epargne Temps
CGL :	Coordination Gérontologique Locale
CHL :	Coordination Handicap Locale
CIF :	Congé individuel de formation
CIFA :	Compte Investissement Formation Adhérents
CME :	Commission médicale d'Etablissement
CODEV :	Comité de développement
CORESP :	Commission de répartition des situations prioritaires
CPF :	Compte personnel de formation
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CR :	Compte rendu
CRUQ :	Commission des Relations avec les Usagers et du suivi de la qualité
CSP :	Catégorie sociaux professionnelle
CSE :	Comité social et économique
CSSCT :	Commission sécurité, santé et conditions de travail
CVS :	Conseil de la Vie Sociale
DAME :	Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif
EPRD :	État prévisionnel des recettes et des dépenses
ESAT :	Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ERD :	Établissement recevant du Public
FAM :	Foyer d'accueil médicalisé
FDH :	Foyer d'hébergement
GEPP :	Gestion des emplois et des parcours professionnels
HAS :	Haute Autorité de Santé
HDJ :	Hôpital de Jour
IME :	Institut Médico-Éducatif
MDA :	Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
NAO :	Négociations Annuelles Obligatoires
PAUF :	Plan de Formation
PUR :	Petites Unités Résidentielles
PV :	Procès-Verbal
QVT :	Qualité de vie au travail
SAJ :	Service d'Accueil de Jour
SAMSAH :	Service d'Accompagnement Médico-social pour les Adultes
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAS :	Section d'Adaptation Spécialisée
SESSAD :	Service d'Enseignement Spécialisé et de Soutien A Domicile
TSA :	Trouble du Spectre Autistique
UEMA :	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UNAPEI :	Union nationale des associations de parents personnes handicapées mentales et de leurs amis



Contact et coordonnées :

Délös Apei 78

24 Rue de la Mare Agrad

78770 THOIRY

Téléphone : 01 34 94 02 02

Email : siege@delos78.fr

Site Internet : <https://delos78.org/>

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi :

De 08h50 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

Qui est Délös Apei 78 ?

Délös Apei 78 est un acteur essentiel du territoire Yvelinois qui assure un accueil et un accompagnement professionnel de ses bénéficiaires, le mieux adapté possible à leurs besoins. La vocation de l'association est de permettre à toute personne handicapée de pouvoir bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et d'une orientation sans rupture, tout au long de son parcours de vie.

Quelles sont les missions de Délös Apei 78 ?

- Apporter aux personnes handicapées et à leurs familles l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et les amener à participer à la vie associative.
- Créer, organiser et gérer tous établissements et services médico-sociaux qui, par eux-mêmes ou par des services annexes, sont destinés et/ou contribuent à l'accueil, l'orientation, l'éducation, la rééducation, la valorisation par le travail, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle des personnes de tous âges en situation de handicap mental avec ou sans trouble du comportement, avec ou sans handicap associé tels que : déficience intellectuelle, polyhandicap, autisme, handicap psychique stabilisé